



<http://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Sommaire	1
Carnet de route du 25 ^e BCC en mai 40	2
Les orphelinats industriels de Trélon et Glageon en 1903	5
La prise de Maubeuge par Louis XIV en 1679	10
La rançon de l'histoire, 8 ans après. 1922	11
Les dérogations à la loi des 8 heures. Exemple en 1923	14
Des Avesnois condamnés à Mort à Namur en 1751, 1756, et 1783	15
Condamné à mort pour assassinat à Eppe Sauvage en 1817	16
Condamné à mort pour assassinat à Beaufort en 1818	17
Un double assassinat à Sivry en 1876	17
Retrouvailles 18 ans après. 1919-1937	21
Convention avant tirage au sort aux Fayts en 1701	22
L'abbé BRAS, le don Camillo de Neuf Mesnil 1903-2000	23
Destins croisés	25
Recherche de disparus 14-18	27
Les malheurs de la famille OBEIN	28
2 puisatiers de Ferrière ensevelis 1893	30
Soldats MPLF 14-18 : listes officielles	31

Samedi 27 février a eu lieu notre assemblée générale. Vu le contexte sanitaire, il a eu lieu à la salle des fêtes, en présence de M. Leblanc, premier adjoint au maire de Rousies, Christine Mouton, adjointe aux finances, et Frédéric Germain, délégué aux associations.

Le temps fort de l'assemblée a été occupé par bilan d'activité de l'année écoulée : si certains projets n'ont pu être menés à terme, comme les deux expositions prévues et les salons, les autres ont pu l'être.

La base de données en ligne a reçu 120 000 naissances, ainsi que les retranscriptions de 807 actes notariés de fin 16^e et début 17^e siècle. Une réédition du livre « le tambour de Watt-

gnies » de Sixte Delorme peut y être téléchargé.

Quatre bulletins trimestriels format A4 sont parus, regroupant 43 articles sur 120 pages. Succédant au forum Yahoo « Avesnois », le groupe facebook « Racines et Patrimoine en Avesnois » a pris ses marques. Si ce n'est pas déjà fait, venez nous y rejoindre.

Un nouveau local nous a été attribué à Rousies ; nous pourrions plus facilement y développer nos projets associatifs. Dans ce bulletin, vous pourrez lire le quatrième volet de la bataille de la Sambre en mai 1940.

Si vous avez des articles à proposer, ou si vous désirez aider l'association, contactez-moi.



CARNET DE ROUTE DU 25^e BATAILLON DE CHARS

14 au 19 mai 1940

Rapport du chef de bataillon Pruvost, commandant du 25^e bataillon de chars, sur les opérations du bataillon pendant la période du 14 au 19 mai 1940

Journée du 14 mai.

Le bataillon est arrivé en Belgique le 12 et stationne le lendemain à Spinoy.

Le 14 mai, vers trois heures, il est alerté et doit se tenir prêt à faire mouvement.

Vers treize heures, un ordre de mouvement parvint à la demi-brigade pour les éléments de combat de la DCR. Ceux-ci se portèrent en direction de Fosse-Mettet, sur deux colonnes en vue de réduire une tête de pont réalisée par les Allemands à l'ouest de Dinant.

Le 25^e bataillon est bataillon de queue de la colonne de droite. Itinéraire : Tamines, Le Roux, La Chapelle aux Rats, Devant les Bois, Mettet, Stave.

L'ordre de départ est apporté à 15 heures par le commandant Bruneau qui règle ensuite la mise en route des TCI de la division.

Le bataillon part vers 15h30. La marche est rapide. Le moral des équipages est élevé.

A Le Roux parvient l'ordre de continuer sur Mettet et Stave. En arrivant à Mettet, le commandant reçoit l'ordre de mouvement sur Stave et Corenne, et de prendre position au sud de Corenne pour couvrir le flanc droit de la DCR, en interdisant les directions du sud et du sud est (Florennes).

De leur côté, les TCI ont été mis en route vers 20 heures sur le bois de Princes, où ils se trouvent groupés le 15 vers 7 heures..

Journée du 15 mai

La situation est confuse : on ne sait rien de ce qui se passe au sud de Corenne. Le village est défendu par un bataillon du 23^e Tirailleurs qui prend position.

Le 25^e bataillon, arrive vers une heure du matin et prend position dans le dispositif.

La mise en place se fait sous les tirs intermittents d'artillerie ennemie au sud de Corenne.

Vers 5 heures, un tir réglé l'artillerie vint s'abattre à proximité des chars des sections réservées et de celui du commandant, les obligeant à se déplacer. Le PC avant vient en lisière des bois du nord de Corenne, d'où on pouvait voir tout le terrain.

Le PC se trouve à 4 à 200 mètres en arrière.

Toute la matinée, Corenne est soumise à des tirs d'artillerie ennemis. La liaison par radio fonctionne bien.

Vers 10 heures, venant de l'est, attaque de chars allemands, dont certains engagent le combat avec la 1^e compagnie à l'est de Corenne ; environ 80 chars défilent à la hauteur de la route Rosée-Philippeville, hors de portée, et disparaissent dans les bois de Bourguignon et de Bruatre.

Les deux sections de soutien viennent appuyer les sections de la 2^e compagnie, tenant les issues ouest de Corenne.

Le char de commandement du chef de bataillon est immobilisé dès le matin, ayant une chenille et une fourche cassée ; faute de pièces, il est impossible aux dépanneurs de la réparer. Il devra être ultérieurement incendié.

D'autre part, la liaison est recherchée sans succès avec les TCI par deux officiers. Il n'y a plus d'essence que pour trois heures environ pour chaque char.

Pendant la matinée, les TCI n'auront pu effectuer qu'un seul ravitaillement partiel (1200 litres) au bénéfice des chars B.

devant la menace d'enveloppement par l'ouest, le commandant donne par TSF l'ordre de se porter aux lisières des bois au nord de Corenne ; mais cet ordre n'est reçu par aucune compagnie. Ne pouvant plus commander de son char, le chef de bataillon se met à la recherche de son PC arrière.

Cependant, vers treize heures, ne recevant aucun ordre, le capitaine Lemaréchal ramène les compagnies par échelons dans le couvert au sud de Stave.

Une violente canonnade fait rage à l'est où sont engagés les chars B et le 26^e bataillon.

Arrivé au sud de Stave, le commandant reçoit du capitaine Dhoudain, chef de l'Etat-major de la demi brigade, l'ordre de porter immédiatement le bataillon sur la route Station - Pavillon - Mettet. Le mouvement s'exécute par échelons dans l'ordre : 2^e, 1^e et 3^e compagnies.

le général commandant la DCR donne lui-même l'ordre à la 1^e compagnie de se porter dans les bois, 1800 mètres au nord de Florennes pour couvrir la droite du 5^e BCP en face de Florennes.

Le 2^e compagnie borde la route au nord de la Station, la 3^e compagnie tient les bois à 800 mètres au nord, le 26^e doit se placer sur la gauche.

La position est occupée sans difficulté. Quelques chars peuvent être ravitaillés en essence par le 37^e bataillon.

Les tracteurs du TCI, qui se trouvent à Chastres, sont orientés sur Oret pour ravitailler les compagnies.

Le décrochage des chars B et du 26^e bataillon est difficile. Neuf chars du 26^e bataillon seulement ont rejoint le soir la position indiquée.

Vers 17h30, se rendant au PC de la division, le commandant rencontre le lieutenant Delabrecque, avec une partie de TCI, qui arrivait et le dirige sur la 2^e compagnie.

Au même instant il reçoit du lieutenant Discand l'ordre de repli général sur Froidchapelle, par Fraire Chastres. Cet ordre est transmis successivement au 26^e, la 3^e compagnie et à la 2^e compagnie.

Cette dernière unité part sous le feu de l'artillerie et des chars allemands.

Il n'est pas possible d'attendre la 1^e compagnie qui recevra l'ordre par un autre officier.

Le bataillon n'a encore perdu aucun char.

Le mouvement des TC1 bis, TC2, TR, réglés directement à l'échelon division ont échappé complètement à l'action du chef de bataillon.

Journée du 16 mai

Exécutant strictement l'ordre de repli, le capitaine Lemaréchal, de la 3^e compagnie, avec deux sections, se porte à Froidchapelle, tandis que la 2^e compagnie (avec les chars du 26^e) est arrêtée à Beaumont par le général commandant la DCR et mise à la disposition du général commandant la 18^e DI, pour défendre la ville.

Le reste du bataillon est aiguillé sur Cousolre et Maubeuge. Il atteint dans la matinée du 16 mai les bois de Robinson, au nord de Mont Dourlers. On se met aussitôt à revoir le matériel, notamment à régler les freins de direction et à assurer quelques ravitaillements en essence.

Cependant, vers huit heures, au croisement à 1,5 km à l'ouest de Solre le Château, le général commandant la DCR fixait les missions des bataillons : le 25^e devait tenir la région de Froichapelle-Rance, les bataillons lourds sont à Vergnies, et plus au nord.

Des officiers sont envoyés à la recherche des commandants de bataillon, ne les trouvant pas. Seul le capitaine Lemaréchal, avec son détachement,

arrive vers 9h30 à Solre le Château et disposa des chars pour interdire la direction de Rance. Ce n'est que vers 14 heures que la division fut reprise avec la 1^e compagnie dont son commandant, le lieutenant Sagot, vint au PC du bataillon.

A peu près à ce moment, un complément en essence des tracteurs de ravitaillement disponibles est effectué au château de Copreaux.

Toute la journée, les éléments du bataillon sont surveillés par l'aviation ennemie, notamment par un petit avion noir, qui paraît être un avion de commandement.

Vers 15 heures, ordre est donné au colonel Marc de former avec les éléments disponibles de la 3^e demi-brigade de l'AG de la DCR, et de se porter en direction de la Capelle pour réduire les éléments motorisés ennemis qui auraient franchi nos organisations et pénétré dans la région de Vervins.

Premier bond en direction des hauteurs de Semousies au sud d'Avesnes.

Le mouvement s'exécute par les cinq pavés, Avesnes, jusqu'au point fixé, au milieu de la foule des populations belges qui se réfugient en France, et freinent la colonne : à peine est-elle arrêtée qu'un groupe d'avions de bombardement allemands l'attaque à plusieurs reprises.

Deux voitures radios de la 3^e demi-brigade sont incendiées. Le capitaine Leclercq, chef de l'Etat-Major du 26^e bataillon, est mortellement blessé.

Deux chars B viennent renforcer le détachement.

Vers 18h30, le général commandant la DCR prescrit de pousser jusqu'à Etrœungt et d'y tenir les passages de l'Helpe. Un char B et deux chars H à Sains du Nord doivent couvrir l'avant garde, dans la direction Sains du Nord -Avesnes. Le mouvement s'exécute à la tombée de la nuit.

Revenu au PC, à un km d'Avesnes, le chef de bataillon y trouve le capitaine Cordin de la 2^e compagnie, qui rend compte de la destruction de son unité à Beaumont, où les chars ont été employés comme points fixes par l'infanterie et n'ont pas été ravitaillés en essence. Les équipages ont dû les détruire quand la retraite fut ordonnée. Le lieutenant Sagot est là aussi, qui a emmené sa compagnie à Avesnes.

Les TCI ravitaillés stationnent à Bas Lieu.

Peu après, vers 22 heures, les Allemands déclenchent un tir de harcèlement sur la route Avesnes La Capelle, à la sortie sud d'Avesnes. Le lieutenant Sagot ramène son unité à l'ouest sur la route de Landrecies. Comme il la met en place, vers 23 heures, tandis qu'une colonne d'artillerie le double, les chars allemands apparaissent brusquement, marchant à vive allure sur la route Avesnes Landrecies. Seuls quelques équipages parviennent à monter en char et à engager la lutte. Le lieutenant Caillot, avec les chasseurs Grégoire, Brunelle, Dereyck, essaie de barrer la route, détruit un petit char allemand, et endommage un gros. Le sous-lieutenant Malatre, l'adjutant-chef Parcollet avec le caporal

Ruckbusch et le chasseur Ottavi, détruisent plusieurs chars, 2 gros chars allemands, un canon anti char, 2 auto mitrailleuses et 2 voitures à munitions. Ils arrêtent la progression des chars. Les allemands ripostent par un tir d'artillerie.

Au jour, le sous-lieutenant Malatre et le chasseur Ottavi amènent leur char à Etrœungt.

L'adjutant chef Parcollet rejoint à pied, son char ayant reçu un obus dans le moteur.

Dans ces combats à très courte distance, les canons de 37 modifié 38 ont montré leur grande efficacité.

Les TCI sont surpris par les chars allemands à Bas Lieu.

Journée du 17 mai.

Vers 3 heures, l'ordre donné la veille pour le 17 matin est communiqué au chef de bataillon. L'avant garde doit progresser en direction d'Haudroy, de Rocquigny, et à l'ouest de Fourmies. Départ à 5 heures. A la même heure, le 5^e BCP doit atteindre la sortie nord d'Etrœungt.

Il semble que les événements de la veille rendent l'ordre difficilement exécutable

Ainsi le colonel Marc envoie-t-il un officier en liaison au PC fixé par la BCR à Quesnew Maucere. Cet officier ne trouve personne.

D'autre part, le nombre de chars disponibles est réduit à 5 (1 B et 4 H). Le colonel Marc décide, vers 8h30, d'exécuter quand même, dans la mesure du possible, la mission prescrite, et se porte sur Haudroy. Il trouve cette localité et la Capelle barricadées.

D'autre part, les chars vont manquer d'essence. Le repli sur Guise est ordonné. Mais cette ville est aux mains des Allemands et le passage ne peut être forcé. Le char B est détruit.

ORPHELINATS INDUSTRIELS DE TRELON ET GLAGEON

1903



Gaston Cagniard, journaliste à la Petite République, a publié, en 1903, deux articles sur les orphelinats industriels, et notamment ceux des verreries de Trélon et de Glageon

Avesnes, 17 mai. Je n'aurais jamais cru, en venant dans ce pays, avoir autant de besogne ; on m'avait simplement signalé une verrerie où l'abbé Santol plaçait des enfants, et je croyais borner mon enquête à ce seul établissement. Il n'en a rien été. L'abbé Santol jouit ici d'une renommée considérable : on le connaît à dix lieues à la ronde.

— Vous venez pour tel établissement? me disait-on. Mais il y en a d'autres que l'abbé Santol alimente de main-d'œuvre infantile; il y en a à X..., à Y..., à Z..., ailleurs encore ; il y en a dans l'arrondissement d'Avesnes, il y en a dans le département de l'Aisne, tous aussi intéressants les uns que les autres. J'ai donc résolument commencé une tournée en règle, et à l'heure où j'écris ces lignes, je ne l'ai pas terminée. Hier, j'ai pu me renseigner sur trois établissements, et je vais aujourd'hui, pour deux d'entre eux, mettre sous les yeux du lecteur les résultats de l'enquête à laquelle je me suis livré sur les lieux mêmes.

A l'ouest (l'est ?) de l'arrondissement d'Avesnes, tout près de la frontière belge, se trouvent les verreries de Trélon et de Glageon, distantes l'une l'autre d'environ deux kilomètres ; la première de ces verreries est dirigée par M. Fournier, la seconde par M. Dubois, et toutes les deux ont un orphelinat annexe où

de jeunes garçons sont logés et nourris.

A la vérité, une distinction s'impose à propos de ces deux établissements : tout le monde convient que si à Trélon les enfants vivent dans d'assez bonnes conditions matérielles, il n'en est pas de même à Glageon.

L'orphelinat de Glageon se compose d'une vingtaine d'enfants; il fut fondé au début de l'année 1902 par les soins de l'abbé Santol. C'est à Glageon que ce dernier casa le fameux frère Combe, renvoyé pour actes immoraux de la verrerie de Saint-Germer-de-Fly dans l'Oise.

C'est à Glageon que les gendarmes vinrent, en octobre 1902, cueillir le dit Combe pour l'incarcérer à Beauvais, en attendant sa comparution en cour d'assises, où il devait récolter six ans de réclusion pour les attentats à la pudeur qu'il avait perpétrés à Saint-Germer sur les enfants confiés à sa garde. La chose causa même ici un certain bruit, et tout le monde convint que l'abbé Santol avait une bienveillance vraiment étrange à l'égard d'un homme qu'il savait pourtant d'une moralité fort discutable.

Mais passons. Après Combe, il y eut, à l'orphelinat de Glageon, un autre surveillant. Celui-ci ne fit-il pas l'affaire de M. Dubois, le patron? Je ne le sais point; en tout cas, il fut récemment congédié, et depuis deux ou trois mois, c'est une femme qui a la charge de préparer la nourriture et de veiller à l'entretien des jeunes pensionnaires.

Quel est maintenant le régime des enfants à Glageon ? J'aurais désiré, comme je l'ai fait pour la verrerie de Trélon, sur les renseignements que j'avais obtenus, interroger M. Dubois, le directeur. Mais je n'ai pu le voir; il était en voyage. Force m'est donc de me borner aux informations recueillies çà et là dans le pays.

— A Glageon, me dit-on, il arrive fréquemment que des enfants s'enfuient, se plaignant

de mauvais traitements. Plusieurs sont venus échouer entre les mains des commissaires de police avoisinants. Le commissaire d'Hirson notamment, en a fait rapatrier plusieurs à Paris.

— il est certain, ajoute une autre personne, que les enfants de l'orphelinat de Glageon n'ont pas l'air heureux ; leurs vêtements sont minables, et nul ne peut s'étonner qu'ils cherchent à s'enfuir...

— Mais pourquoi, demandai-je, le recrutement des enfants nécessaires à la verrerie ne se fait-il plus dans le pays même ; pourquoi n'emploie-t-on pas les enfants des verriers ?

— Pour une raison bien simple : c'est que les enfants du pays ne veulent pas travailler à la verrerie, à cause des salaires dérisoires qui leur sont payés ; force est donc de prendre ailleurs des petits malheureux ; cette main d'œuvre au rabais, c'est à l'abbé Santol qu'on l'a demandé, et c'est lui qui la fournit, a Glageon comme ailleurs...

Comme je le disais tout à l'heure, pour l'orphelinat voisin de Trélon, ce n'est pas tout à fait le même son de cloche. Le patron, M. Fournier, paraît un tout autre homme que M. Dubois, de Glageon, et dans son établissement la situation matérielle des enfants ne prête pas autant à critiques.

L'orphelinat de Trélon fut fondé il y a environ deux ans, sous l'ancien directeur, M. Jonquin, un clérical notoire et militant du pays. Cet orphelinat nourrit une trentaine d'enfants. Ils sont, raconte-t-on, tous étrangers à la région et fournis, eux aussi, par l'abbé Santol.

Ils sont pourtant convenablement nourris et habillés de façon sortable ; mais ils vont à la messe tous les dimanches matins ; on les y conduit. On les conduit aussi, dans l'après-midi, à un patronage clérical, dirigé par le vicaire de Trélon, M. Fourrure.

— Ce vicaire, me dit-on, est un réactionnaire affiché. L'autre jour, en chaire, il prit violemment le gouvernement à partie ; vous voyez d'ici l'éducation qu'il peut donner aux jeunes ouvriers de la verrerie ! Je me renseigne sur les salaires qui sont donnés aux enfants ; on m'affirme que ces derniers ont un petit pécu-

le. Sur le mode de surveillance de l'orphelinat, rien à dire ; c'est à un ménage, mari et femme, qu'incombe le soin de veiller à l'entretien des jeunes gens. Pourtant un surveillant, lui encore fourni par l'abbé Santol, reste chargé de contrôler les enfants dans leurs occupations, et de les surveiller le dimanche. Je demande enfin quel est l'âge des petits verriers. Ils ont, me répond-on, entre treize et quinze ans. Récemment, toutefois, procès-verbal fut dressé à M. Fournier parce qu'il employait un enfant de moins de treize ans. Je n'ai pas voulu quitter Trélon sans voir le directeur de la verrerie et sans le questionner sur les informations que j'avais prises sur son établissement. M. Fournier m'a reçu, je dois le dire, avec une extrême courtoisie. De son interview, très intéressante, je ferai l'objet de mon prochain article.

L'Assistance Cléricale

Les Propos d'un Patron

A Trélon. — Interview d'un patron verrier.

Le recrutement de l'orphelinat. —

Les rapports du patron et de l'abbé Santol. — Petit commerce. —

Le régime des pupilles

(De notre envoyé spécial)

Avesnes, 20 mai.

Avesnes, 20 mai. Nos lecteurs savent déjà comment fonctionne l'orphelinat industriel annexé à la verrerie de Trélon, dans le département du Nord. J'ai dit que la situation matérielle des enfants y était passable, mais qu'en revanche ils étaient forcés d'assister, le dimanche matin, à la messe, et le dimanche après-midi aux conférences d'un prêtre réactionnaire, l'abbé Fourrure, vicaire de Trélon. J'ai eu, comme je l'ai annoncé, la bonne fortune de m'entretenir longuement avec M. Fournier, le directeur de la verrerie de Trélon, et j'ai pu l'interroger sur les renseignements que j'avais recueillis concernant son établissement. M. Fournier, à l'aménité de qui tous rendent hommage à Trélon, s'est fort courtoisement prêté à l'interview, et a très volontiers répondu à des questions que d'autres que lui,

peut-être, eussent jugées indiscrètes. C'est de cette conversation que je vais rendre compte aujourd'hui, avec la plus entière fidélité.

J'aborde M. Fournier dans la cour même de la verrerie, où il cause avec un de ses contre-maîtres. C'est un homme frisant la quarantaine, assez grand, trapu ; le type de septentrional, blond, la barbe en pointe où s'aperçoivent quelques fils argentés. Je me fais connaître, j'expose le but de ma visite, et je mets tout de suite la conversation sur l'abbé Santol :

— On m'a dit, monsieur, que les vingt-cinq ou trente enfants que vous employez à la verrerie vous avaient été envoyés de Paris par l'abbé Santol...

— Ce n'est pas tout à fait exact. Je ne m'adresse plus à l'abbé Santol et c'est à peine si, parmi les enfants qui sont à l'usine, il en reste encore une dizaine qui proviennent du Placement familial.

— Pas possible ! Auriez-vous eu, par hasard à vous plaindre de l'abbé Santol, pour n'avoir plus recours à ses offices ?

M. Fournier me regarde, un peu hésitant ; puis il me répond ;

— Non ! non ! je n'ai pas eu à me plaindre de l'abbé Santol...

— Alors, excusez ma curiosité, pourquoi avez-vous renoncé à lui demander la main-d'œuvre infantile dont vous avez besoin ?

— C'est que, voyez-vous... — M. Fournier hésite encore — c'est que les éléments fournis par l'abbé Santol sont trop peu stables et trop disparates...

— En vérité, dis-je, résolu à pousser M. Fournier sur ce point délicat, vous ne m'étonnez pas... L'abbé Santol fournit à tant d'établissements industriels qu'il opère souvent des recrutements un peu hâtifs, et qu'il ne s'enquiert peut-être pas assez de la volonté des jeunes gens qu'il expédie dans les usines de France...

— C'est probablement cela, réplique laconiquement M. Fournier.

Comme si je passais à un autre ordre d'idées, je demande alors :

— Mais quel âge ont donc vos jeunes ouvriers ? On m'a dit qu'une contravention vous avait été récemment dressée pour un enfant âgé de moins de treize ans...

— Tous mes enfants ont de treize à quinze ans ; quant à la contravention, le fait est exact... Tenez, il s'agit justement d'un enfant que m'a envoyé l'abbé Santol... Il a douze ans. Je le gardais ici par charité, car il n'a plus de famille, et c'est à peine si je le faisais travailler. J'ai exposé la situation à l'inspecteur du travail ; l'inspecteur a dressé procès-verbal... C'est le seul cas de ce genre, je vous en donne ma parole.

— Ce jeune garçon, dites-vous, ajoutai-je incidemment, vous avait été envoyé par l'abbé Santol. Si j'en juge par sa façon habituelle d'opérer, celui-ci, a dû vous en envoyer d'autres qui n'avaient pas l'âge légal de travailler ; cela s'est produit tout près, à X...

— Oui ! oui ! répond avec vivacité M. Fournier, mais avec moi, ça n'a pas pris... Vous savez — ajoute mon interlocuteur, cette fois sur la voie des confidences — vous savez, l'abbé Santol, il faut savoir le dominer, et quelquefois le mettre au pas... Tenez un exemple ; Certain jour il m'adressa trois gamins qui n'avaient pas l'âge. Je les lui ai renvoyés immédiatement, en lui faisant payer les frais du voyage et en lui déclarant nettement que je ne voulais pas me prêter à de pareilles irrégularités...

— C'est sans doute à la suite de ces incidents que vous avez cessé de demander des enfants à l'abbé Santol ?

M. Fournier, que mon insistance sur ce point semble mettre sur ses gardes, et qui craint peut-être d'en avoir trop dit, réplique encore avec vivacité :

— Non ! non ! Je vous l'affirme, je n'ai rien à reprocher à l'abbé Santol. La conversation se poursuit, un peu à bâtons rompus ; je ne tarde pas cependant à la ramener au point qui m'intéresse, et je demande :

— Dites-moi, c'est bien chez votre confrère de Glageon, ici près, qu'on arrêta l'an dernier le fameux Combe, ce satyre que l'abbé Santol avait placé comme surveillant de l'orphelinat

après qu'il fut chassé de Saint-Germer-de-Fly, dans l'Oise, à raison de ses actes immoraux ?

— Oui, dit M. Fournier, c'est à Glageon que Combe fut arrêté. A ce propos j'ai représenté à l'abbé Santol combien il était imprudent en persistant à employer de pareils individus. Vous verrez, lui disais-je, qu'un beau jour vous compromettrez votre œuvre...

— Et que vous a-t-il répondu ?

— Il m'a dit qu'il ignorait la conduite de Combe à Saint-Germer...

— Oh ! lis-je, voilà une réponse qui me semble bien risquée. J'assistais à l'audience de la cour d'assises de Beauvais où Combe a comparu l'autre mois : j'ai entendu l'abbé Santol avouer aux jurés tout le contraire et déclarer qu'il avait, après le scandale de Saint-Germer, placé Combe à Glageon, estimant que tout péché valait miséricorde. M. Fournier esquisse un geste vague et dit :

— J'ignore tout cela... Cela ne me regarde pas...

Il réfléchit quelques instants, et ajoute :

— En tout cas, depuis cette affaire, je ne veux plus de célibataire pour surveiller mes enfants. Deux précautions valent mieux qu'une. J'ai pris, pour remplir ce rôle de surveillance, un homme marié qui loge ici avec sa femme. Une autre question se presse sur mes lèvres. Je savais que cet excellent abbé Santol n'est pas tellement absorbé par son œuvre « philanthropique » qu'il ne songe à se créer des petits profits personnels ; on m'avait dit entre autres choses, qu'en même temps qu'il plaçait des enfants, il cherchait à vendre du vin aux personnes avec qui il se trouvait en rapport. Au cours de la conversation, je dis à M. Fournier :

— Un type bizarre, au demeurant, cet abbé Santol... A vous aussi sans doute il a vendu du vin ?

— Oui, me répond M. Fournier, oui, il m'a vendu du vin ; mais ce vin est mauvais... de la piquette, de la vulgaire piquette. Je préfère maintenant en acheter tout près, à Maubeuge ; il est de beaucoup meilleur et me revient moins cher.

J'aborde enfin des questions plus générales.

Sur l'abbé Santol, je pose une dernière question à M. Fournier :

— Mais qui vous a mis en relation avec le directeur du Placement familial ?

— Au début, quand pour la première fois il s'agit pour moi de recruter des enfants, je m'adressai à l'assistance publique de Lille. On me répondit qu'on n'avait pas de pupilles à placer. Ce fut même un fonctionnaire de cette administration qui m'indiqua l'abbé Santol, avec qui, alors, j'entrai en rapports.

— Il y a longtemps de cela ?

— Non, à peine deux ans.

— Et depuis que vous ne demandez plus d'enfants à l'abbé Santol, à qui vous adressez-vous ?

— A diverses œuvres de philanthropie. Mais c'est difficile, allez ! Les établissements industriels jouissent d'une renommée détestable ; on dit que ce sont des bagnes capitalistes ; pourtant, je vous l'affirme, ce n'est pas le cas de mon établissement... Les enfants y sont convenablement logés, bien nourris et habillés proprement ; ils ne sont pas mal traités ; s'il est juste de formuler des reproches contre certains patrons, il serait, parole d'honneur, injuste de dire que je suis un exploiteur...

— Quelle est chez vous la situation des jeunes verriers, en ce qui concerne les salaires ?

— Ils ne touchent rien pendant les six premiers mois : je considère ce temps comme une période d'essai, et d'ailleurs je dois récupérer les frais que me causent l'arrivée et l'installation des enfants.

— Et au bout des six mois ?

— Tout dépend de la capacité du sujet... Mais je ne puis vous donner de chiffres exacts à cause de la fondation toute récente de l'orphelinat. Cependant je pose en principe qu'un jeune ouvrier, d'aptitudes moyennes, peut ici gagner convenablement sa vie, et augmenter ses ressources à mesure qu'il se perfectionne dans son métier (1).

— Les enfants, contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'endroits, apprennent donc chez vous véritablement leur métier et ne restent pas éternellement confinés dans

une basse besogne de manœuvres?

— Non, répond M. Fournier, nous en faisons des ouvriers, et s'ils quittent un jour mon exploitation, ils pourront partout gagner leur vie.

— En somme, ce que vous me dites là ne fait que confirmer ce qu'on m'a dit dans le pays. Mais il est d'autres points sur lesquels je serais heureux de provoquer vos explications et qui sont plus délicats... J'hésite un peu à poser ma question ; mais M. Fournier me met à l'aise :

— Faites, je vous en prie, je ne veux pas que vous me quittiez avec la moindre arrière pensée.

— On m'a dit que vos jeunes apprentis étaient obligés d'aller à la messe chaque dimanche...

— C'est vrai... Mais croyez bien que je ne m'associe à aucune propagande, quelle qu'elle soit. Je ne suis ni religieux, ni anti religieux ; je ne veux pas faire de politique ; industriel je suis, industriel je reste...

— Cependant, cette obligation d'aller à la messe, elle peut choquer certains enfants?

— Je vous prie de croire que si je fais conduire mes apprentis à la messe tous les dimanches, ce n'est pas par esprit de prosélytisme. Encore une fois, je ne m'occupe que de mon industrie. Mais il vaut autant que ces enfants soient à la messe, plutôt qu'à vagabonder dans les rues de la ville. Ils sont très jeunes encore, aucun n'a plus de quinze ans... A seize ans, d'ailleurs, je leur laisserais plus de liberté.

— Il y a un fait, à mon avis plus grave encore : c'est que vous les forcez à aller l'après-midi du dimanche au patronage de M. le vicaire Fourrure, bien connu, lui, pour faire de la propagande politique.

— Croyez-vous ? répond M. Fournier. Moi je ne fais pas de politique.

— Oui, mais M. Fourrure en fait...

— Au reste, ajoute M. Fournier un peu embarrassé, il me semble avoir entendu dire que mes apprentis ne vont plus au patronage du vicaire, parce que mon surveillant avait eu des difficultés avec ce dernier, mais c'est là

un point que je n'ai pas approfondi.

— Ne croyez-vous pas qu'il serait préférable

— si dans votre juste préoccupation de ne point laisser vagabonder vos jeunes ouvriers, vous voulez leur procurer le dimanche une occupation qui leur soit en même temps une distraction — de les envoyer dans un endroit neutre, au point de vue confessionnel? Chez l'instituteur laïque, par exemple, si celui de Trélon, comme beaucoup de ses collègues, a institué des conférences dominicales ?

— Ma foi, j'avoue n'y avoir pas pensé. J'ignore même ce que fait l'instituteur. Et M. Fournier me répète en souriant :

— Je ne m'occupe pas de politique, je ne suis ni religieux ni antireligieux ; c'est l'affaire des journalistes, non pas celle des industriels...

L'abbé SANTOL

Santol Joseph Thomas Paul est né le 10 mai 1853 à Céret (Pyrénées Orientales), premier enfant de Thomas, chapelier, et Marie Alcouffe.

Il est ordonné prêtre en 1870. Il est nommé en 1886 desservant de Cerbère. Interdit de dire la messe en 1893 par son évêque, il se rend à Paris. Il s'occupera de placements d'enfants.

Personnalité controversée, il passera plusieurs fois en jugement ; la première fois en 1900 pour attentats aux mœurs et détournement de mineurs ; il fut acquitté.

Il meurt à Paris le 5 février 1923 à l'Hôtel Dieu, de gangrène, suite d'une chute d'autobus. Il était directeur de l'œuvre du placement familial.

(1) A la verrerie de Folembray (Aisne), un jugement indique :

« Attendu que des jeunes gens, dont les plus jeunes n'ont pas moins de quinze ans, ont été placés d'abord en qualité de porteurs de bouteilles pour devenir ensuite gamins, grands gamins ou employés de magasin, par les soins de l'Assistance publique, dans la verrerie de Folembray, sous des conditions de travail, de salaire, de nourriture et de logement nettement déterminées dans des contrats intervenus entre, d'une part, la Société de Pouilly de Brigode et d'autre part, l'administrateur tuteur des enfants de l'hospice de Laon ;

Détails : les ouvriers soufflent le verre ; les autres, les « grands garçons » vont apprêter les bouteilles ; d'autres encore, les « gamins », vont cueillir le verre ; de jeunes enfants enfin rempliront l'office de « porteurs ».

LA PRISE DE MAUBEUGE PAR LOUIS XIV

1649

Paru dans « *La Gazette* » du 8 octobre 1649.

La prise de la ville de Maubeuge et du château d'Eclaibes dans le Hainaut ; avec la chasse donnée à six escadrons de cavalerie ennemie.

Le Comte d'Harcourt continuant de faire vivre son armée dans le pays ennemi, tant afin de soulager notre frontière que pour opter en même temps aux Espagnols les moyens de faire subsister leurs troupes dans le même pays, et recherchant toujours à les attirer au combat, auquel il les provoque en vain depuis si longtemps. Il ordonna au Comte de Grancé, l'un des Lieutenants généraux en cette armée, d'aller delà la rivière de Sambre, avec un Corps de deux mille chevaux tirés de tous les régiments de l'armée, commandé par le sieur Esclainvilliers, faisant la charge de Maître de Camp général de la cavalerie légère, deux mille mousquetaires aussi commandés de tous les corps, et deux pièces de canon, pour se saisir des petites villes et châteaux dans lesquels les ennemis avaient fait serrer les grains et le bétail de la campagne.

Le Comte de Grâce partit à cette fin du camp de Fayt près d'Avesnes le 28 du mois passé, suivi de tous les «fourrageurs» de l'armée, qui eurent ordre de marcher sous l'escorte de cette partie. Et ayant jugé que les ennemis qui avaient un corps considérable de Cravates à une lieue de Maubeuge où il avait ordre d'aller, pourraient jeter des troupes dans cette place-là, afin d'empêcher l'exécution de son entreprise, s'il arrivait qu'ils en eussent le vent comme il leur était facile. Pour les prévenir, ayant pris cinq cents chevaux des régiments Royal, de Condé et de Mazarin, il avança en diligence vers l'abbaye d'Hautmont, laissant au sieur de Bougy le commandement du reste des troupes avec ordre de le suivre.

Et au Comte de Médavid son fils, de demeurer à l'arrière garde avec deux cents chevaux du régiment de Marcy qu'il commande, et de celui de Rouvray pour affleurer les « fourrageurs ».

Le dit Comte de Grancé étant arrivé en ce lieu d'Hautmont, et n'y ayant pas rencontré beaucoup de résistance, se saisit des grains qu'il y trouva, et aussitôt qu'ils furent chargés, marcha droit à Maubeuge, aux habitants de laquelle place le dit sieur de Bougy avait donné une telle crainte par la sommation qu'il leur avait faite de se rendre, et les menaces de bruler la ville s'ils utilisaient le canon, que n'ayant osé résister à nos forces, ils s'étaient déjà rendus et avaient donnés des otages pour « affeurance » de quelques rations de pain qu'on les avait obligé de fournir à l'armée.

La place fut ainsi exempté de l'incendie, mais non du pillage, car quelques défenses qu'on fit pour l'empêcher, il fut impossible de retenir les soldats volontaires qui s'étaient détachés sans ordre de l'armée, pour suivre cette partie avec les « fourrageurs ».

De sorte qu'étant entrés dans la ville, ils en tirèrent force grains, bestiaux et autre butin. Cependant, le Comte de Grancé ayant eu avis qu'il y avait aussi quantité de grains dans le château d'Eclaibes près de ladite ville de Maubeuge, il s'y en alla avec trois cents chevaux et pareil nombre de mousquetaires, et les deux pièces de canon.

Mais il n'en eut pas besoin, car avant qu'il se fut mis en devoir de sommer cette place, la seule terreur que donne dans le Pays-Bas le nom des armées du Roy, fit rendre la garnison à leur approche. Tellement que ce Comte en ayant pareillement fait tirer et charger les grains qui se trouvaient en ce château, marcha pour aller rejoindre le corps de toutes les troupes qu'il commandait, ramenant avec lui

les petites parties qui s'en étaient détachées pour piller et fourrager plus avant le pays ennemi.

En ce temps-là, six escadrons des ennemis étant venus attaquer l'arrière-garde des nôtres commandée par le Comte de Médauid, ils furent soutenus avec tant de courage et de fermeté, que ce Comte ayant donné le loisir au Comte de Grancé de lui envoyer ce qu'il avait des régiment de cavalerie de Condé et de Mazarin, commandé par le sieur de Vallavoire, il contraignit avec ce renfort les ennemis à se retirer en désordre, les ayant poussés si vigoureusement qu'il y en eut plusieurs de tués sur la place ou faits prisonniers.

Après quoi, le Comte de Grancé fit former la retraite et donna le commandement de l'arrière-garde audit sieur de Bougy qui s'en acquit avec tant de bonne conduite, que les ennemis l'ayant derechef attaqué avec un corps beaucoup plus considérable que celui de cette arrière-garde, qui n'était que de deux esca-

drons du régiment de Condé commandé par le sieur de Briolle, il les repoussa courageusement, ayant fait sur eux quantité de prisonniers qui furent amenés au camp, où toutes nos troupes, qui en avaient été détachées, se rendirent avec leur butin.

Tous ces bons succès ne font pas seulement voir la vigilance infatigable du Comte d'Harcourt, et la fidèle correspondance de tous les officiers aux ordres de ce Prince, qu'ils effectuèrent avec tant de générosité et de bonheur, mais la faiblesse et le peu de courage des ennemis, qui aiment mieux voir ruiner leur pays, et se laisser braver par nos parties, que d'oser venir à un combat ni général ni particulier, contre des troupes si bonnes et commandées par un chef duquel ils ont si souvent éprouvé la valeur.

A Paris, du bureau d'adresse, aux galeries du Louvre, devant la rue Saint Thomas, le 8 Octobre 1649.

La rançon de l'histoire, 8 ans après

8 octobre 1922

Par Léon PASQUAL Député du Nord

La ville de Mons se prépare à commémorer, le 8 octobre prochain, le passage de la garnison de Maubeuge. en marche vers l'exil.

La « Manifestation du Souvenir » sera grandiose, digne des héroïques défenseurs de la vieille forteresse dont le nom brille toujours dans les fastes de l'Histoire, digne de la vaillante population belge qui, en 1914, dans un élan unanime de fierté patriotique et d'immuable foi acclama le vaincus.

Ils s'en allaient sur la route du calvaire qui commençait pour eux et qui devait s'allonger sans cesse, durant des jours, des mois, des années, des années encore...

Ils s'en allaient, mélancoliques et graves, avec la conviction d'avoir fait tout leur devoir, mais portant au cœur la blessure saignante de la défaite, l'angoisse de ses conséquences

pour la Patrie, l'amertume de n'avoir pu refouler les hordes qui s'avancait ivres de leurs succès devant Liège et Namur. ivres de toutes les ivresses furieuses et folles de toutes les folies du carnage.

Ils s'en allaient sans arme et les Belges les acclamaient. Hommes, vieillards, femmes, enfants se pressaient devant eux, leur ouvraient les bras, partageaient leur infortune, laissaient couler leurs larmes qui tombaient brûlantes, sur leurs mains qu'ils s'étreignaient et mêlaient à leurs exclamations le formidable cri de « Vive la France » qui s'élevait sans cesse, immense et religieux, dans le murmure assourdi de leurs voix.

La Ville de Mons veut, aujourd'hui, recevoir en vainqueurs, tous les héros, tous les vaincus d'hier. Ils reprendront ensemble, comme une voie triomphale, la route qu'ils ont suivie jadis, et les acclamations d'un peuple fier et

libre, d'un peuple qui s'est placé au premier rang de toutes les nations du monde par sa loyauté, sa bravoure, son abnégation monteront vers eux comme un chant d'apothéose, comme l'hymne de la victoire, comme un « Te Deum » de foi.

Haut les cœurs ! Prisonniers de Maubeuge. Répondez à l'appel que vous adresse la Ville de Mons, accourez en foule vous retremper à ses sources vives de la fraternité humaine, vous plonger dans ce torrent d'enthousiasme populaire d'où vous sortirez grandis, fortifiés, au-dessus de vous-mêmes, pour accomplir, dans les travaux de la Paix, la rude mission de labour, de concorde, de justice, que la France attend de vous !...

Nous défilerons une fois encore devant notre ancien chef vénéré, le général Fournier, commandeur de la Légion d'honneur, notre frère de souffrance et d'exil, dont l'ennemi n'a respecté ni le grade, ni la valeur, ni les cheveux blancs.

Vous le regarderez en face, comme il vous contempera lui-même, vous, ses anciens soldats sur lesquels il savait pouvoir compter, et vous communiquerez ensemble, chef et soldats, sous les espèces éternelles de la discipline, du respect, de l'honneur.

Nous irons, comme en un pieux pèlerinage, déposer, sur le monument que la ville de Mons a érigé à la mémoire de ses enfants tombés au champ d'honneur, la gerbe de fleurs de France, offerte par la municipalité de Maubeuge. Précédés de toutes les autorités locales, de toutes les sociétés, nous reprendrons, par les rues pavoisées aux couleurs belges et françaises, le chemin que nous avons suivi le 8 septembre 1914, heureux de pouvoir enfin prouver notre reconnaissance infinie à toute cette population admirable qui nous a tant réconfortés aux heures tragiques que nous avons vécues. Puis, tous massés, sur la Grand'Place de Mons, nous entendrons le bourgmestre de Mons, le maire de Maubeuge, M. Bataille, M. Daniel Vincent, ancien ministre.

Un des vôtres, le sergent Pinchart, poète et soldat vous redira cette « Mobilisation Suprême »

me » dont le souffle puissant vous emporta jadis tant de fois vers les régions sereines de l'héroïsme, de l'espoir, de la beauté. Sa voix s'élèvera devant le Borinage assemblé, elle éveillera les échos des plaines de l'Entre-Sambre et Meuse comme autrefois, au jour de la mobilisation, le tocsin du village secouait les soldats.

Pinchart vous répétera ces vers épiques, qu'une nuit de bombardement, alors que les lueurs des obus zébraient le ciel noir, dans l'angoisse de la bataille prochaine, hissé sur le kiosque de Rousies, devant des milliers d'hommes massés en armes, à la demande d'un chef, il jetait aux troupes frémissantes, dominant le vacarme comme un suprême appel à la suprême fierté.

Vous l'entendrez à Mons, comme vous l'avez tant de fois entendu dans les bagnes d'Allemagne, alors qu'il ranimait vos énergies, virilisait votre foi, face aux Allemands, jeter à pleine voix cette proclamation des troupes du passé aux troupes du présent :

« Officiers, sous-officiers et soldats - la France

Après avoir connu l'indicible souffrance
De voir, sous la mitraille, écrasés, haletants
Tomber ses fils qu'en a cru bien morts quarante ans

Nous n'étions qu'endormis ; nous attendions dans l'ombre

Où nous avaient jetés l'infortune et le nombre
L'heure sainte qui sonne enfin, pour accourir
Savourer avec vous la revanche... et mourir ! »

Et quand sa voix se sera éteinte, quand cette manifestation du Souvenir aura pris fin quand nous aurons quitté le sol sacré de la fidèle Belgique dont nous ne sommes séparés que par une ligne imaginaire, nous entendrons encre, au fond de nos cœurs, les paroles du poète qui, comme dans les temps antiques, chanta devant les hommes assemblés pour le travail ou pour la guerre, l'éternelle et réconfortante chanson qui célèbre l'amour, le sacrifice, l'honneur, la reconnaissance.

Léon PASQUAL est né le 4 février 1869 à Avesnes sur Helpe, fils d'Auguste, avocat, et de Julie Wéry.

Lors du conseil de révision, il est étudiant.

Il s'engage pour un an le 6 novembre 1888 à la mairie de Lille pour le 43^e RI (il part donc deux ans avant sa classe).

Il passe dans la réserve de l'armée active le 6 novembre 1891. Il est nommé caporal de réserve le 4 septembre 1894, puis lieutenant de réserve, affecté au 8^e bataillon de chasseurs à pied le 29 décembre 1894.

Après de nombreuses périodes d'exercices, il est nommé lieutenant au corps le 13 mai 1902, puis est affecté au service de l'état major de la 1^e région. Il est nommé capitaine de réserve le 10 juin 1908.

Il est rappelé à l'activité lors de la mobilisation de 1914 et affecté à l'état major de la place forte de Maubeuge.

Il obtient une citation à l'ordre de la place de Maubeuge : « N'a cessé de montrer de l'entrain et le plus grand zèle dans l'exécution des missions dont il a été chargé. Envoyé trois fois de suite porter des ordres à l'extérieur pendant un bombardement si intense que le chef d'EM défendait aux agents de liaison et aux cyclistes de sortir du poste de commandement du gouverneur sans un ordre spécial, n'a pas hésité à accomplir sa mission au milieu des dangers les plus sérieux. »

Prisonnier le 7 septembre 1914, il est interné en Allemagne à Bruckenkorf et Blankenberg.

Il est rapatrié le 16 avril 1915.

Fonctions et titres :

Avocat en décembre 1891, bâtonnier, il sera conseiller municipal et adjoint au maire d'Avesnes en 1896. Il sera député du 28 mai 1899 au 30 janvier 1924, et sénateur du Nord du 6 janvier 1924 jusqu'à sa mort le 5 mars 1927.

Décoré de la croix de guerre, il sera fait chevalier de la légion d'honneur le 27 décembre 1923. Il était officier de l'Ordre de Léopold. Chef de bataillon de réserve, il commandait également le corps des sapeurs pompiers d'Avesnes.



Léon PASQUAL

Ses obsèques : décédé à Paris d'un cancer de la gorge, à son domicile, 39 boulevard Saint Michel, la levée du corps eu lieu le 8 mars 1927 et transporté par la route jusqu'à Avesnes où les obsèques ont eu lieu le jeudi 10 mars.

LES DEROGATIONS A LA LOI DES 8 HEURES

Exemple des ferblanteries de Solre le Château le 3 août 1923

Pour l'assouplissement de la loi de huit heures

*Une convention relative aux dérogations
est signée entre patrons et ouvriers
de l'industrie de la ferblanterie
à Solre-le-Château (Nord)*

312 heures supplémentaires pourront être
réparties sur l'année

Réclamée par les ouvriers depuis trente ans, la loi des huit heures a été votée le 23 avril 1919. Dès lors, les chambres patronales négocient des accords de branche pour atténuer les effets de la loi sur la rentabilité des entreprises. Les unions patronales demanderont l'abrogation de la loi sans l'obtenir. Des dérogations sont autorisées ; dans l'exemple de Solre le Château, une heure par jours ouvrés, soit 312 heures (52 x 6).

La convention :

La convention suivante vient d'être conclue entre les délégués du groupement patronal de l'industrie de la ferblanterie de Solre-le-Château : MM. Schneider, Maggy, Colet et Duc, et les délégués du personnel ouvrier de cette industrie: MM. Hemhire. Delehuigne, Fontenelle et Legrand. en présence de M. Peypoudat, inspecteur départemental du Travail de Maubeuge :

1° Les 48 heures de travail effectif de la semaine seront réparties de façon à assurer le repos du samedi après-midi;

2° Les heures de dérogation, de récupération ou supplémentaires prévues par le décret du 9 août 1920 seront réparties sur l'ensemble des jours ouvrables de l'année par une augmentation uniforme de la durée du travail de chaque semaine;

3° les heures de dérogation seront calculées de la façon suivante :

- ♦ a) Dérogation de droit pour surcroît extraordinaire de travail (art. 6 du décret): 100 heures;
- ♦ b) Arrêts occasionnés par les jours fériés légaux, les fêtes locales et autres événements locaux : 112 heures⁽¹⁾ (art. 3 du décret);
- ♦ c) Heures supplémentaires pouvant être accordées par le Ministre du Travail (à condition, bien entendu, que l'autorisation soit consentie) : 100 heures (art. 6 du décret).

Total: 312 heures. Ces 312 heures seront réparties sur l'ensemble de l'année à raison de 6 heures par semaine au maximum, de façon à assurer le repos de l'après-midi du samedi ainsi qu'il a été dit à l'article premier et sans qu'en aucun cas, la durée du travail journalier puisse dépasser dix heures:

4° Les 48 heures de travail effectif hebdomadaire légal et les 6 heures hebdomadaires de dérogations, soit un total de 54 heures, réserve faite du repos du samedi après-midi, qui sera toujours observé seront réparties au gré de chaque industriel suivant un horaire qui sera affiché dans chaque usine mais sans qu'en aucun cas la durée du travail effectif puisse dépasser dix heures. Un double de cet horaire devra toujours être adressé à l'inspecteur du Travail ;

5° Les présentes conventions pourront, pour motif grave, être dénoncées à tout instant sur simple demande de l'une des parties à l'inspecteur du Travail.

Les présentes conventions seront applicables à dater du jour de leur signature (3 août 1922).

(1) soit 14 jours, dont 6 fêtes catholiques, le Nouvel an, le 1^{er} mai, le 14 juillet, l'Armistice, et quatre fêtes locales dont la ducasse.

DES CONDAMNATIONS A MORT A NAMUR

1751, 1756, 1783

La Confrérie de la Miséricorde a tenu une liste des exécutions capitales à Namur de 1749 à 1825. Trois Avesnois y ont été pendus (peut-être 4, Louis Horgnies, de « Boussier ») d'autres (110) ont subi le supplice de la roue, du feu, ou de la guillotine.

Les membres, en costume, accompagnaient le condamné jusqu'au marché Saint Rémy ; ce dernier portait le chapelet d'ambre de la Confrérie orné d'un petit crane sculpté. Après la pendaison, il tranchaient la corde au moyen d'un couteau marqué *Namurci Anno 1748*.
Source : Société Royale Sambre et Meuse.

GILLOT Gilles Simon est né le 9 septembre 1722 à Sémeries, fils de Gilles et de Marie Margueritte Cerisier.

Il a été pendu le 5 juin 1756.

*Le 9^e de septembre fut baptisé ylls Simon
Simon fut ylls fils ylls et marie marguerite
Cerisier par le curé du Camus marie Simon
B. Clercq*

*Le 5 Juin 1756 Simon
Gille Gilot natif de Semery
en hainaut françois, proche
d'avesne, agé de trente deux
ans, travailleur en futaille
a été exécuté par la corde
par sentence de la justice*

*Le troisième jour de février 1727, a été né le baptisé pierre jérôme
joseph trial, fils de pascal, et de marie agnès trouillet son épouse légitime
tous deux de cette paroisse, le parrain pierre jérôme malenne, et
la marraine cathérine joseph le roy, aujour tous deux de cette
paroisse, qui ont eu leurs réponses faites, le père absent au baptême.
Pierre et Catherine
B. ant. L'évêque vic. joseph le roy*

TRIALLE Pierre Jérôme est né le 3 février 1727 à Bousies, fils de François Pascal Trialle et de Marie Agnès Trouillet.

Il a été pendu le 30 octobre 1751.

*Le 30 oct^{bre} 1751 Pierre Jérôme
Joseph Trialle natif de Bousies
près de Charolle, agé de 23 ans
a été exécuté par la corde
par sentence de la justice
Et enterré dans notre Cimetière*

LEJEUNE Philippe Joseph est né le 23 mai 1725 à Bousignies sur Roc, fils de Lambert et de Marie Margueritte Henry.

*Le 23^e de mai a été baptisé
philippe joseph le jeune par
cette paroisse du soir fut
Lambert le jeune Laboureur
et d. Cathérine Margrith Henry*

*Le 3 j^{re} 1783 le nomme philippe
joseph le jeune natif de Bousignies
village situé dans le hainaut françois
agé de 58 ans sans profession fixe
a été exécuté par la corde suite
de sentence de la justice*

UNE CONDAMNATION A MORT EN 1817

Meurtre de Marie Scolastique Lebrun à Eppe sauvage

Résumé d'un jugement de la Cour d'assises de Douai paru dans divers journaux :

Le 31 mai 1817, les nommés Félix Petit, Pierre Dotière père⁽¹⁾, dit Tissart et Pierre Dotière fils⁽²⁾, âgé de 16 ans, se réunirent, armés de pistolets, de haches et de gros hâtons, dans un bois. à peu de distance d'une ferme dite de la Couturelle, dépendante de la commune d'Eppe Sauvage, et habitée par deux sexagénaires, mari et femme. Là ils chargèrent Dotière fils d'aller, sous le prétexte d'allumer sa pipe, s'assurer s'il se trouvait des étrangers dans la ferme. Ce jeune scélérat fit sa commission, et vient rapporter qu'une femme étrangère se trouvait dans la maison. Petit déclara que cette circonstance ne devait pas empêcher l'expédition. En effet, les trois brigands se portèrent à la ferme. Petit demande du pain, on lui en donne ; il demande 600 Fr., on les refuse. Alors Petit se jette sur la femme du fermier, et lui casse un soufflet de fer sur la tête. Il la somme, sous peine de mort, de lui déclarer où est déposé l'argent. Elle nomme le pré voisin, il la traîne dans ce pré et n'y découvrant point de trésor, il la massacre horriblement à coups de hache et porte le cadavre au bord de la rivière, Revenu à la ferme, Petit y trouva Dotière père, qui, après avoir assassiné avec son fils le fermier nommé Delvaux, s'occupait à fouiller dans toute la maison pour y découvrir de l'argent.

De son côté Dotière fils, armé d'un gros bâton gardait la femme Bernard, étrangère, que le hasard avait amenée dans la maison. Petit, désespéré de ce qu'on ne trouvait point d'argent, et ayant essayé en vain de forcer un coffre, revint auprès du cadavre de la femme Delvaux et chercha dans les poches la clef du coffre. Après s'en être emparé, il la perdit en traversant le pré. Rentré à la ferme il se vit dans la nécessité, ainsi que les deux autres brigands, de renoncer au profit qu'ils avaient

espéré de leurs crimes. Ils s'éloignèrent tous trois en n'emportant avec eux que le lard et les jambons qu'ils avaient trouvé à la ferme. Après leur départ, le malheureux vieillard assassiné comme nous l'avons dit, et laissé pour mort, revint à la vie ; aidé de la femme Bernard, il put encore se trainer chez son neveu qui demeurait à une petite distance de la ferme. La justice fut aussitôt informée du crime. Néanmoins Petit est parvenu à se réfugier en pays étranger. Dotière père se voyant arrêté, a fait les aveux les plus formels de son crime mais il est mort en prison. Dotière fils a donc paru seul sur le banc des accusés. Il a été condamné à la peine de mort comme complice de l'assassinat et du vol et avoir la tête tranchée sur la place d'Avesnes.

Acte de décès à Eppe Sauvage :

L'an mil huit cent dix sept, le trente et un mai, vers neuf heures du soir, Marie Scolastique Lebrun, épouse de Gabriel Delvaux, fille de Joseph et de Jeanne Joffroy, est décédée à l'endroit dit la Couturelle, lieu de son domicile.

Elle était née le 23 aout 1757 à Landrecies.

L'un des témoins est François Xavier Bernard, voisin, probablement l'époux de la personne qui était présente lors du crime.

(1) L'acte de décès indique le nom de DOTIERRE. DOCQUIER Jean Baptiste est décédé à la prison de Douai le 6 octobre 1817 ; âgé de 43 ans, né et domicilié à Wallers, canton de Trélon, il était l'époux de Thérèse Delattre, fils de Pierre et de Catherine Lemoine.

Marié le 19 mai 1797 à Wallers, il aura 4 fils et 2 filles.

(2) DOCQUIER Pierre Joseph est né le 15 ventôse an 9 (06 mars 1801) à Wallers (en Fagne), fils de Jean François et de Marie Thérèse Amélie Delattre.

Il ne sera pas guillotiné ; il s'est marié à Stéphanie Mollet le 12 juin 1841 à Brunoy (91). Son acte de mariage indique c'est par erreur si le père du futur, dans son acte de décès, a été nommé Dotierre au lieu de Docquier et la mère Thérèse Delattre au lieu de Marie Thérèse Delattre. Il est décédé à Banteux (59) le 22 juillet 1882.

UNE CONDAMNATION A MORT EN 1818

Meurtre de Louis Vigot à Beaufort

Par jugement du 30 janvier dernier, le premier conseil de guerre permanent de la seizième division militaire séant à Lille, a condamné à l'unanimité, à la peine de mort, le nommé Taxil, sapeur à la deuxième compagnie du 1^{er} bataillon de l'ex-premier régiment du génie, coupable d'assassinat consommé, et de vol d'une montre et d'argent monnayé, commis dans la nuit du 23 au 24 du mois de mai de l'an 1855, près du bois de Beaufort, arrondissement d'Avesnes, département du Nord, sur la personne du nommé Vigot Louis, sapeur à la cinquième compagnie du même régiment.

Taxil avait déjà été condamné pour ces faits à la peine de mort, par jugement d'un conseil de guerre de l'armée, séant à la Ferrière-la-Petite, département du Nord, dans la première quinzaine de juin, même année; après s'être pourvu en révision de ce jugement, il s'était évadé des prisons d'Avesnes, et par suite des événements de la guerre, les pièces du procès avaient été perdues.

Ce jugement a reçu, le 5 février (1818), son exécution sur l'esplanade de Lille.

Acte de décès à Beaufort

L'an mil huit cent quinze, le vingt trois du

mois de mai, sont comparus Pierre Lemaire et Joseph Piérart, lesquels nous ont déclaré avoir trouvé un militaire décédé pendant la nuit du *deux au trois* (22 au 23) dans une pâture vers la grande route de Maubeuge à Avesnes, qui, d'après les renseignements que nous avons reçu de son capitaine se nomme Vigot Louis, du 2^e de sapeur, à la 3^e compagnie du 1^{er} bataillon, du 1^{er} régiment du génie, fils de Médulphe et de Marie Ayat, domiciliés à Saint-Mont⁽¹⁾, canton de combrenel⁽²⁾, département du Puy de Dôme, né le vingt huit mars 1779 à Saint Mont.

(1) Saint-Myon

(2) Combronde

Louis Vigot avait épousé Catherine Jaffaux le 20 pluviôse an 8 (premier mars 1800) dont il a eu 3 enfants.

Acte de décès à Lille

L'an mil huit cent dix huit, le cinq février à dix heures du matin est décédé Thiéri Victoire Taxil, âgé de vingt six ans et demi, natif de Sisteron (Basses Alpes) et momentanément domicilié en cette ville, rue du pont neuf, fils de François et de Marie Anne Antig, sapeur à la deuxième compagnie du premier bataillon de l'ex premier régiment du génie.

Un double assassinat à Sivry en 1876

François Meurant et Rosalie Brogniet

Douai, audience du 18 mai 1877

Double assassinat, vol, suicide d'un des prévenus, mort d'un gendarme tel est l'aspect sous lequel se présente cette tragique affaire. Elle a causé dans tout le nord de la France une émotion qui n'est point encore calmée. Aussi était-elle destinée à attirer, dans l'enceinte judiciaire, une de ces affluences telles qu'on en voit au grand jour des assises.

Les faits sont complexes. Le sieur François Meurant, âgé de 65 ans, receveur communal à Sivry (arrondissement de Charleroi), habitait seul avec sa domestique Rosalie Brogniez, âgée de 69 ans, une maison située entre deux chemins, à peu de distance du bureau de la douane et à l'extrémité du village.

Le lundi 26 juin 1876, le sieur Florimond Juste, journalier à Sivry, étant venu à six heures

du matin, chez le receveur, afin de toucher le montant d'un mandat, trouva dans la cuisine le cadavre de Rosalie Brognez, criblé de dix-huit blessures qui avaient brisé des côtes, perforé huit fois le poumon et atteint le péricarde et le cœur. Juste découvert ensuite dans la salle à manger le corps inanimé de Meurant percé de dix-neuf coups, dont huit dans le dos et onze au côté gauche de la poitrine. La poche gauche du pantalon de la victime était retournée. On y avait pris la clef du coffre-fort qu'on n'avait pu ouvrir, parce qu'il était protégé par un cadenas à secret.

Le receveur était très estimé et très aimé. Sa mort tragique et celle de sa vieille servante excitèrent l'indignation publique et bientôt de nombreux témoins signalèrent comme les coupables deux étrangers qui étaient venus à Beaumont le 23 juin, qu'on y avait vus le 25 avec un nommé Vital Bernard, repris de justice, qui avaient été ensuite remarqués dans la journée à Grandrieux et à Sivry puisque vers neuf heures du soir ils se rendaient chez Meurant ; enfin qui, après dix heures, revenaient vers Beaumont, où ils étaient rentrés à l'hôtel Dubois à une heure du matin, le 26, pour en repartir définitivement à sept heures.

Après d'émouvantes et longues péripéties ces deux individus ont été arrêtés. Ce sont deux Français, les nommés Aublin (Léonard) et Crochon (Pierre-Aimable), dont l'identité et la culpabilité sont établis par des témoignages irrécusables. Fils d'un ancien capitaine des douanes, Aublin ne s'est jamais servi que pour faire le mal de l'intelligence dont il était doué et de l'instruction qu'il a reçue. Condamné pour vols audacieux alors qu'il avait à peine 16 ans, Aublin, qui n'a que 37 ans, a déjà passé près de 17 années dans les prisons par suite de condamnations pour vols, évasion ou rupture de banc. Dans la maison de détention de Loos il a fait la connaissance de Crochon dont il s'est promis d'utiliser après sa libération les aptitudes spéciales suivant ses expressions cyniques. Crochon, déjà trois fois condamné pour vols, et sorti de Loos le 23 août 1874, recevait à Amiens où il était en surveillance, des lettres d'Aublin qui est venu

l'y rejoindre le 9 mars date de l'expiration de sa peine. Dès le 17 du même mois il commettait à Renancourt une hardie tentative de vol qualifié, et le 24, Crochon, pénétrant à l'aide d'effraction chez la veuve Vergeaux, lui déroba une somme de 1060 fr.

Le 3 avril, Aublin et Crochon allaient s'installer à Reims avec la maîtresse de ce dernier. Les vols de Renancourt avaient été accomplis dans le but de se procurer de l'argent afin de réaliser un projet longtemps médité et conçu à la maison de détention de Loos, à la suite des secrets entretiens d'Aublin et de Vital Bernard. Celui-ci, sabotier à Sivry, condamné pour extorsion de signature, avait assuré à Aublin que François Meurant, en sa qualité de receveur communal, devait avoir soit plusieurs centaines de mille francs, soit un million, dans son secrétaire ou dans une caisse facile à ouvrir.

S'emparer de cette somme énorme sans reculer devant aucun moyens, telle était l'idée fixe des deux accusés qu'ils avaient voulu réaliser le 17 avril, jour où ils s'étaient rendus une première fois chez Meurant après s'être munis de cordes, d'un marteau et d'un ciseau à froid. D'après les indications de Vital Bernard on devait facilement venir à bout de Meurant et de sa servante en s'introduisant sous prétexte d'acheter des coupes [de bois]. Les accusés se donnèrent effectivement comme des marchands de bois de Lille du nom de De Marlière et prièrent de les informer à Lille de l'époque de la vente des coupes de Sivry. Ils furent surpris de trouver chez le receveur son neveu et la sœur de sa domestique; toutefois Aublin ne reculait pas devant l'idée de tuer quatre personnes ; mais Crochon trouva ce crime irréalisable en plein jour et ils se retirèrent, attendant un moment plus favorable et des renseignements plus précis de Vital Barnard dont la rentrée à Sivry devait s'effectuer le 29.

Ils revinrent à Reims où Aublin, sur la production d'un faux certificat fabriqué par lui, se plaça en qualité de garçon d'hôtel chez le sieur Moriot. Par ses soins et la souplesse de son caractère, il sut bientôt gagner les bonnes

grâces de son patron et la confiance des voyageurs. En faisant les chambres, il chercha et découvrit celle qui contenait des valeurs, et le 12 mai il s'empara, à l'aide de fausses clefs, de huit obligations de la Ville de Paris remboursables à 100 fr., appartenant au sieur Panthon, et de deux billets de banque de 100 francs, appartenant au sieur Hérard. Sous un prétexte mensonger il quitta l'hôtel Moriot et, accompagné de Crochon et de la fille Souillard, il se rendit à Avesnes et Solre-le-Château à Bruxelles, où ils logèrent rue de Russie.

Aublin et Crochon faisaient de fréquentes absences au sujet desquelles ils se sont renfermés dans un silence obstiné. Aublin a prétendu qu'ils allaient uniquement s'amuser à Lille d'où, du reste, il a ramené une maîtresse de vingt et un ans, Marine Mahieu, que, le 25, il a reconduite à Lille, tandis que Crochon reconduisait la fille Souillard à Amiens. Aublin est ensuite allé sous le faux nom de Spy vendre à Charleroi les obligations volées au sieur Panthon puis les deux accusés sont revenus à Bruxelles, où ils ont changé de logement et pris de nouveaux noms imaginaires. Ils achetèrent pour chacun un casse-tête, un couteau-poignard, un revolver, de nombreux objets d'habillement, des malles, des sacs de voyage et des bijoux, ce qui n'empêcha pas Crochon, le 17 juin, de voler la nuit dans la chambre d'une fille, la nommée Marguerite Haas, une montre et une chaîne en or retrouvées plus tard sur Aublin.

Le 21 du même mois ils sont partis pour Charleroi et se sont arrêtés à l'hôtel Durckem, où Aublin écrivit à Vital Bernard de venir le rejoindre. Celui-ci ayant répondu le 23 qu'il n'avait pas d'argent pour faire ce voyage, les accusés sont allés à Beaumont, à l'hôtel Dubois. Là, Vital Bernard, mandé par Aublin, est arrivé le 25, a fourni des détails circonstanciés sur les habitudes de Meurant et sur les sommes considérables dont il devait être détenteur à ce moment même.

On est convenu d'agir immédiatement et de donner à Vital Bernard 50,000 francs pour sa part.

L'information belge et l'information française, rivalisant de zèle pour assurer la manifestation de la vérité, ont suivi pas à pas Vital Bernard, Crochon et Aublin pendant la journée du dimanche 25 juin, et les deux derniers accusés durant toute la soirée jusqu'au moment où ils sont entrés Meurant. L'instruction a constaté en outre que, si, après avoir commis le double assassinat, Aublin et Crochon n'avaient pas fait plus d'efforts pour briser le coffre-fort ou fracturer le secrétaire, c'est qu'ils avaient été effrayés par la voix d'un voisin appelant son enfant et que, se croyant découverts, ils avaient pris la fuite par le chemin de l'étang de Frasier où ils avaient jeté leurs poignards. Elle a enfin établi que les accusés, rentrant à l'hôtel Dubois pendant la nuit, n'avaient pas mis leurs chaussures à la porte de leur chambre comme les jours précédents.

De retour à Bruxelles, le 26 juin, à 9 heures 1/2 du soir, Aublin, sous le faux nom de Louis Berthet, changeait constamment de costume, en racontant que, condamné à mort pour faits relatifs à la Commune de Paris, il était obligé de se cacher. Muni d'un billet de passage pour l'Amérique, il faisait emporter ses malles le 11 juillet, s'embarquait le 15 à Anvers et était arrêté le 18 à Liverpool. La traversée de Douvres ayant été très mauvaise, il s'était montré plein de sollicitude pour le maréchal de logis de gendarmerie belge Meurs, chargé de sa garde.

En montant à Ostende, en chemin de fer, le maréchal de logis, trompé par la douceur hypocrite de son prisonnier, lui avait ôté les menottes. Aublin, saisissant l'instant propice, s'élança par la fenêtre de la portière et eut la chance de ne se faire aucun mal, tandis que Meurs, sautant à son tour du wagon afin de poursuivre le fugitif, se tua en tombant. Aublin se rendit à Lille et il fut arrêté le 25 dans un bureau de placement où il demandait un emploi sur la production de faux certificats qu'il avait fabriqués au nom d'Oscar Barbier. Crochon, recherché à Bruxelles pour le vol de la montre de Marguerite Haas, avait quitté cette ville le 3 juillet et s'était rendu successi-

vement à Reims, où il avait laissé ses meubles, puis à Paris et à Amiens. Ses instincts sont si pervers, le sentiment du remords lui est tellement étranger qu'en juillet, revenu près de la fille Souillard et des époux Gajon, il commettait soit seul, soit avec eux, deux vols qualifiés le 4 août, un troisième vol qualifié, et dépouillait le sieur Flament de ses billets de banque, de son or, de ses bijoux et de tant d'objets divers que c'était un vrai déménagement.

Comme il l'a lui-même déclaré avec forfanterie au juge d'instruction de Lille, un mois après, le 4 septembre, il commettait une nouvelle tentative de vol qualifié.

Cependant, il paraît avoir appris qu'Aublin avait été arrêté à Liverpool, avoir appris surtout que Vital Bernard, arrêté, s'était suicidé, le 19 août, dans la prison de Charleroi après avoir fait, par écrit, des révélations au juge d'instruction.

Alors il s'est déguisé en colporteur, il a pris le nom et les papiers du nommé Duranté et bientôt il s'est embarqué au Havre pour New-York. Mais se persuadant qu'après le temps écoulé et qu'avec l'acte de naissance, les certificats et la possession d'état de Duranté, il était à l'abri de poursuite, il rentrait au Havre le 10 janvier dernier et il était immédiatement arrêté.

Vital Bernard s'étant fait lui-même justice, le chiffre des complices comparaissant devant le jury se trouve réduit à deux. Aublin est défendu par Me d'Hooghe, Crochon par Me Rossignol ; l'un et l'autre avocat appartenant au barreau de Douai. Le siège du ministère public est occupé par M. le procureur général Jorant.

Le verdict du jury est affirmatif ; il accorde les circonstances atténuantes à Crochon.

La Cour condamne Aublin à la peine de mort. L'exécution aura lieu à Douai. Crochon est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

En entendant la terrible sentence, Aublin est tombé en faiblesse. La foule s'est écoulée profondément émue.

Les actes de décès, état civil de Sivry.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt six juin à six heures du matin, a été trouvé mort à Sivry, en sa demeure, François Joseph Meurant, âgé de soixante cinq ans et cinq mois, receveur communal, né et domicilié à Sivry, fils célibataire de François Joseph Meurant et de Marie Thérèse Fauversienne.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt six juin à six heures du matin, a été trouvée morte à Sivry, chez le sieur François Joseph Meurant, Rosalie Joseph Brogniet, âgée de soixante huit ans et dix mois, servante, née et domiciliée à Sivry fille célibataire de André Brogniet et de Bertilde Mercier.

Etat civil de Charleroi, acte de décès de Bernard

L'an mil huit cent septante six, à deux heures et demie du matin, Vital Bernard, né à Montbliart en 1835, époux de Joséphine Cayet, domiciliés à Sivry, fils d'Octave Bernard et de Floriane Laurent, est décédé section de la ville basse, rue de la prison.

Etat civil de Douai, acte de décès de Aublin

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt huit juin, à quatre heures du matin, Léonard Hubert Julien Théophile Aublin, âgé de trente sept ans et cinq mois, sans profession, né à Wormhoudt le huit janviers mil huit cent quarante, domicilié à Amiens, célibataire, fils de Hubert Joseph et de Rosalie Constance Marchand, est décédé à Douai.

Etat civil de l'Ile Nou, Nouvelle Calédonie, acte de décès de Crochon

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt sept avril à cinq heures du matin, est décédé Crochon Pierre Aimable, profession de tisserand, né le vingt deux mars mil huit cent quarante cinq à Roubaix, fils de Crochon Louis Joseph et de Hennebeau Flore Augustine, célibataire.

RETROUVAILLES 18 ANS APRES

1919-1937

Séparés depuis la guerre un frère et une sœur viennent de se retrouver

*Le père était parti combattre, la mère avait été évacuée
par les Allemands et était morte à Paris*

Un frère et une sœur (et un père) se retrouvent après 18 ans de séparation

La joie la plus vive anime une famille de Maubeuge, qui s'est reconstituée ces jours derniers et qui a décidé de continuer à vivre dans la ville où elle a retrouvé son bonheur.

Il s'agit d'un de ces nombreux drames de la guerre, né des hasards de l'évacuation. En 1914 habitait à Loison-sous-Lens une famille de mineurs, composée du père, M. Legay, de la mère et de deux enfants : Pierre, 4 ans, Floryse, 6 mois. Le 1^{er} août 1914, M. Legay était mobilisé. Envoyé dans les tranchées, il perdit tout contact avec sa famille, demeurée en pays envahi.

En 1917, M^{me} Legay, très atteinte par la maladie et par les privations qu'elle s'imposa pour nourrir ses petits, fut évacuée en 1917 par les Allemands. Elle emmena Pierre et Florise. Elle arriva à Paris pour mourir, seule, ignorée, dans un hôpital, sans avoir revu son mari.

Deux ans après, les deux enfants furent recueillis par une œuvre franco américaine, qui envoya la fillette dans une maison d'éducation en Suisse et le jeune garçon dans le midi de la France. Ils ne devaient jamais plus se revoir.

Le père fit de multiples démarches pour retrouver ses enfants, sans y réussir cependant. En 1926, ayant été démobilisé et ayant repris son travail, parvint à retrouver son fils, qui était installé préparateur en pharmacie à Maubeuge. Mais de la jeune fille, pas de nouvelle.

Ces jours derniers, M^{lle} Floryse Legay, qui était sur le point d'épouser un Suisse, M. Oscar Bertrand, demanda ses papiers en France de mairie en mairie, d'administration en administration, elle finit par retrouver trace de sa famille à Loison-sous-Lens et de là à Valenciennes, où plusieurs de ses parents étaient réfugiés. Ceux-ci lui donnèrent l'adresse de son père, à Maubeuge.

Il y a quelques jours, elle accourut dans la cité de Jean Mabuse et, quelques minutes plus tard, elle se trouvait en présence de son père et de sa frère. Ce fut, d'après les témoins, une scène déchirante. Le fiancé accourut depuis. Le mariage vient d'être célébré à Maubeuge.

Et le jeune Suisse ayant trouvé un emploi dans un salon de coiffure de la ville, toute la famille a pris la décision de rester à Maubeuge, où elle a retrouvé son bonheur.

Les parents :

Legay Kléber a épousé **Juliette Lesire** le 19 octobre 1912 à Loison sous Lens.

Il est né le 14 septembre à Loison, de Pierre Louis Augustin et d'Adélayde Lefebvre elle est née le 31 juillet 1891 à Noyelles sous Lens, de Louis et de Fabien Juliette.

Kléber s'est remarié le 25 mai 1918 au Chambon Feugerolles (42) avec Richez Mélanie.

Après la guerre, il se retire à Roelux.

Les enfants:

Legay Pierre louis augustin est né le 17 octobre 1909 à Sallaumines.

Il s'est marié à Troyes en 1934, et remarié à Clichy la Garenne en 1958. Il est décédé 05/03/1990 Valence.

Legay Fleurice est née le 14 août 1913 à Loison sous Lens, à 11h du matin.

Son mariage à Maubeuge n'a pas été trouvé.

[illegible]

L'ABBE BRAS, LE DON CAMILLO DE NEUF MESNIL

1913-2000

Tous les anciens de Neuf-Mesnil se souviennent de l'abbé Joseph BRAS.

Il est originaire d'Espalion dans l'Aveyron où il est né le 29 mai 1913, d'une famille d'agriculteurs de sept enfants ; ordonné à Rodez en 1938, l'abbé avait su conquérir le cœur des habitants de Neuf-Mesnil et surtout du quartier de Grattières de 1955 à 1997.



Joseph en 1914

Il arrive dans le secteur paroissial d'Hautmont après la deuxième guerre mondiale avec « les Fils de la Charité ».

Il se voit confier la paroisse de Grattières qui s'étend sur 3 communes : Maubeuge, Hautmont et Neuf-Mesnil. En 1953 il crée l'association « la Thérésienne », siège de l'association où tout le monde se retrouve, et commence les collectes en vue de la construction d'une nouvelle église.

Il ramasse avec sa célèbre « trottinette », une 2CV camionnette, tout ce qui peut rapporter un peu d'argent. C'est avec son sens de l'accueil des « sans abris » dans sa maison rue Lucienne Legrand que « l'abbé Pierre » du quartier cultive fièrement sa vigne. Certains

se souviennent encore de la célèbre « cuvée de Grattières ».



Le père Joseph Bras et sa célèbre « Trottinette », avec laquelle il sillonnait la région.

En 1958 avec les gens de Montplaisir et Grattières, les travaux de l'édifice religieux commencent ; malgré un incendie, l'inauguration officielle aura lieu le 19 mars, à la Saint Joseph !

Très sociable, le Père Bras participe à toutes les festivités communales.

Avec ses majorettes et ses chars, il anime le Corso Fleuri d'Hautmont durant des années.

C'est en décembre 1997, à l'âge de 84 ans qu'il fait ses adieux à la Sambre pour se retirer à Issy les Moulineaux dans une maison de





retraite, réservée aux prêtres des Fils de la Charité, où il décèdera le 13 décembre 2000. Michel Quentin, maire communiste, le Pépone de l'époque, en dira plus tard : « *C'était un grand homme au grand cœur, quelqu'un de formidable, comme mon père spirituel ! Quand je le voyais je l'embrassais sur la tête* ».

Pas une journée en effet sans que M. le Maire, Michel Quentin, ne pense à son ami. « *Quand il est décédé le père supérieur m'a fait appeler pour me dire que l'abbé m'avait fait don de son chapeau d'ordination de 1946 et de sa canne.* »

Qui aurait pu croire qu'un curé et un maire communiste deviennent « copains comme cochons » ! On ne peut s'empêcher de faire référence à la célèbre relation entre Don Camillo et Pépone.

Michel Quentin rejoindra son ami Don Camillo le 5 août 2007.

Une stèle commémore la mémoire de l'abbé à côté de son ancienne église de Grattières, symbole pour tous les habitants du quartier de Montplaisir Grattières, devenue aujourd'hui un garage.

Francis Potvin



DESTINS CROISES

Par Jean Claude Flory

Sur mon récit du passage de Rommel dans l'Avesnois en Mai 40, je raconte le passage du Lieutenant Hervé De Blignières, commandant le 31^{ème} Dragons, fait prisonnier à Clairfayts en coupant les colonnes motorisées de Rommel.

Ce lieutenant, au commandement du 1^{er} Régiment de Cavalerie combat en Indochine. Sous ses ordres, un maréchal des logis-chef, Roger Degueldre, qui allait devenir un des plus valeureux officiers du 1^{er} Etranger de Parachutistes.

Le 21 janvier 1950, en Indochine, le Capitaine de Blignières est grièvement blessé au niveau du bassin par un tir de mitrailleuse. Le Maréchal des logis Degueldre est allé le chercher, sous le feu, pour le ramener à l'abri.

Lors du conflit algérien, le 15 août 1958, le lieutenant-colonel De Blignières prend le commandement du 1^{er} REC à Tebessa.

En septembre 1961, le Lieutenant-colonel De Blignières est arrêté en tant que chef d'état-major de l'OAS. Le lieutenant Roger Degueldre devient le chef des commandos Delta.

Qui est ce lieutenant Degueldre ?

Roger Degueldre est né le 19 Mai 1925 à Louvroil. A 17 ans il s'engage dans la Résistance et la quitte à 19 ans pour continuer à se battre avec l'armée régulière. A 20 ans, après la chute de Berlin, il dissimule sa nationalité française pour s'engager dans la Légion. C'est en Indochine, au 1^{er} REC qu'il va forger sa légende militaire de fonceur silencieux. Son parfait mépris de la mort, qu'il ne songe jamais à imposer aux voisins, fait l'admiration des plus vieux guerriers.

Cela lui vaudra de passer une barrière pratiquement infranchissable à l'époque pour un sous-officier. Il a conquis au feu ses galons de lieutenant, décoré de la Légion d'honneur. Il s'est battu aux avant-postes de notre histoire nationale pendant 18 années.

Le 28 juin 1962 s'ouvre son procès. Une Cour militaire de Justice a été créée. Le Général Larminat doit la présider, il préfère se suicider... Roger Degueldre est condamné à la peine de mort. L'exécution doit avoir lieu au Fort d'Ivry. Il se présente devant les 12 soldats du peloton d'exécution en tenue de parachutiste, le drapeau tricolore sur la poitrine. Dans la poche intérieure de sa vareuse, la photo de son fils qu'il n'a jamais vu, conçu dans la clandestinité (avec la fille du Gal Gardy)

Il refuse d'avoir les yeux bandés et entonne la Marseillaise.

Les trois premiers officiers désignés pour commander le peloton d'exécution refusent d'accomplir cette besogne et sont mis aux arrêts. Les officiers suivants qui ont refusé l'ordre sont également sanctionnés.

Le sous-officier remplaçant, chef de peloton abaisse le bras. Douze coups retentissent, une seule balle l'atteint au ventre.

L'adjudant chargé de donner le coup de grâce se précipite, l'arme à la main pour accomplir sa mission et se rend compte que le condamné est toujours en vie. Il en a terriblement conscience, sa main tremble et le revolver se décharge dans le vide...Livide, il tire une 2^{ème} fois et rate encore sa cible.

Les défenseurs, voyant que Roger Degueldre souffre atrocement réclament l'intervention d'un médecin qui atteste que le supplicié vit toujours.

L'adjudant, toujours tremblant, pointe une nouvelle fois son arme et appuie sur la détente. L'arme s'enraye. Il faut aller chercher une nouvelle arme. Son agonie a duré 10 minutes.

A partir de ce moment, tous les juristes s'accordent à dire que la sentence ayant été exécutée, puisque le condamné était encore en vie, il fallait lui donner les soins nécessaires. Autrement dit, on n'avait pas le droit d'achever le blessé.

ASCENDANCE DEGUELDE

N°	Nom	Date Naiss.	Lieu Naiss.	Conjoint	Date d'union	Lieu d'union	Date Décès.	Lieu Décès.	Âge
Génération 1									
1	Roger Hercule Gustave DEGUELDE	19.5.1925	Louvroil				6.7.1962	Ivry sur Seine	37
Génération 2									
2	Gustave Louis DE-GUELDE	1.11.1886	Maubeuge	Juliette Sidonie LETON	1.2.1908	Louvroil	20.3.1949	Louvroil	62
3	Juliette Sidonie LETON	19.11.1884	Hautmont	Gustave Louis DEGUELDE	1.2.1908	Louvroil	14.11.1958	Maubeuge	73
Génération 3									
4	Jean Baptiste DE-GUELDE	25.2.1854	Estinnes au Mont	Rosalie DISCART	5.12.1887	Maubeuge	6.2.1912	Louvroil	57
5	Rosalie DISCART	2.5.1860	Estinnes au Mont	Jean Baptiste DEGUELDE	5.12.1887	Maubeuge	8.5.1931	Louvroil	71
Génération 4									
8	Nicolas Joseph DE-GUELDE	20.9.1823	Havay	Marie Thérèse ADAM			10.8.1897	Jeumont	73
9	Marie Thérèse ADAM	1826	Estinnes au Mont	Nicolas Joseph DEGUELDE			18.9.1880	Estinnes au Mont	54
Génération 5									
16	Nicolas Joseph DE-	1796	Jemap-	Marie Joseph	14.10.1818	Havay			
17	Marie Joseph ROUSSEAU	1798	Havay	Nicolas Joseph DEGUELDE	14.10.1818	Havay			
Génération 6									
32	Nicolas Joseph DE-GUELDE	26.11.1763	Givry	Anne Marie Jioseph PIERART	9.1.1792	Vellereille le Sec	13.9.1828	Haulchin	64
33	Anne Marie Jioseph PIERART	1.10.1765	Croix les Rouveyroy	Nicolas Joseph DEGUELDE	9.1.1792	Vellereille le Sec			
Génération 7									
64	Antoine Joseph DEGUELDE	14.3.1736	Givry	Marie Joséphine LACOSSE					
65	Marie Joséphine LACOSSE	26.2.1739	Givry	Antoine Joseph DEGUELDE			25.1.1815	Vellereille le Sec	75
Génération 8									
128	Guillaume DEGUELDE	1.11.1693	Givry	Marie Thérèse ROUSSEAU	22.4.1721	Givry	7.11.1763	Givry	70
129	Marie Thérèse ROUSSEAU			Guillaume DE-GUELDE	22.4.1721	Givry			
Génération 9									
256	Jean DEGUELDE	2.3.1666	Villers Sire Nicole	Claire PRONIER	21.2.1689	Villers Sire Nicole	26.3.1709	Givry	43
257	Claire PRONIER	3.1.1665	Givry	Jean DEGUELDE	21.2.1689	Villers Sire Nicole	6.12.1735	Givry	70

RECHERCHE DE DISPARUS

de la guerre 1914-1918

Le Grand Écho du Nord du 8 septembre 1936

Depuis 20 ans, un manœuvre denaisien recherche sa sœur dont il fut séparé par la guerre.

Parmi les drames de la guerre, Il en est de particulièrement atroces : ce sont ceux qui séparent à tout jamais les membres d'une même famille.

Un manœuvre denaisien : M. Louis Bauwens, 38 ans, demeurant 85, quartier Villars, à Denain, recherche depuis près de 20 ans la sœur dont de tragiques événements le séparèrent.

A cette époque, M. Bauwens habitait avec son père, son frère Lucien, 31 ans (en 1936), et sa sœur Aimée-Louise, 40 ans, la petite localité de Ferrière-la-Grande, près de Maubeuge. Le père mourut le 8 juin 1916.

En octobre de la même année, M. Louis Bauwens fut envoyé au bataillon de discipline de Mœuvres. Quand il revint en novembre 1918, il ne trouva plus ni son frère ni sa sœur.

Voulant essayer de reconstituer sa famille, il multiplia les démarches. Grâce à la diligence des employés du bureau de recrutement d'Avesnes et à l'aide que lui apporta la mairie de Rousies, il finit par apprendre que son frère Lucien avait été adopté par l'Office départemental du Rhône des Pupilles de la Nation. Il apprit bientôt l'adresse de son parent qui demeure au lieudit « Le Pont-Gaudet » à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire).

Malheureusement, en ce qui concerne sa sœur, les recherches restèrent inutiles et M. Bauwens vient de tenter auprès de la gendarmerie une dernière démarche pour essayer de savoir où s'est réfugiée Aimée-Louise.

Les parents :

BAUWENS Jean Baptiste est né le 13 août 1865 à Appel terre, fils de Pierre et de Hortense VAN DEN BERGHE. Il a épousé le 7 janvier

1895 Aimée WATTIAUX. En 1912, il était charretier. Il est décédé le 8 juin 1916 à Ferrière la Grande à son domicile, rue du vieux pont.

WATTIAUX Aimée est née le 7 avril 1870 à Ferrière la Grande, fille d'Omer et d'Aimée Rousselle. Elle décède dans sa commune de naissance le premier mars 1912, rue du vieux pont.

Les enfants :

BAUWENS Louis Jean est né à Rousies le 28 juin 1898, fils de Jean Baptiste, 32 ans, et de Aimée Wattiaux, 25 ans. Il s'est marié à Denain le 11 mars 1922 avec Zoé Amelie Gro-lard, y décédé le 13 novembre 1970.

BAUWENS Lucien est né le 14 février 1905 à Rousies, avenue de Ferrière, fils de Jean Baptiste, 39 ans, de Appel terre, et de Aimée Wattiaux, 34 ans, de Ferrière la Grande. Il a été adopté par la nation le 22 mai 1920, et s'est marié à Toulon sur Arroux le 28 décembre 1935 avec Jeanne Delorme.

BAUWENS Aimée Louise est née à Rousies le 21 décembre 1896, fils de Jean Baptiste, 31 ans, et de Aimée Wattiaux.

Aucune information n'a été trouvée ; elle est peut être décédée pendant la guerre.

LES MALHEURS DE LA FAMILLE OBEIN

Le Nouvelliste, 30 décembre 1932

Jeumont , la dernière gare française , sur la ligne Paris-Cologne , possède une famille qui bat, sans aucun doute , le record du malheur. C'est la famille Obein. On annonçait, ce matin, que M. **Julien Obein**, 77 ans, s'était tué, hier, à Merbes le Château, en émondant une branche de marronnier, qui s'abattit sur lui et et lui fractura le crâne . Les voisins qui viendront relever le cadavre de M. Obein révéleront que son grand père fut assassiné autrefois, aux environs d'Hazebrouck.

Son père fut écrasé par le chemin de fer à Jeumont ; sa mère est morte de saisissement en apprenant la nouvelle. Deux frères sont décédés du choléra ; une sœur est morte en couches ; un frère fut noyé à l'écluse de Jeumont ; un autre fut ébouillanté dans une brasserie de Marpent. Sa fille, mariée à un instituteur de Valenciennes, fut tuée par un éclat d'obus pendant la guerre. Enfin, son neveu fut tué par une ruade de cheval . Cette impressionnante série de malheurs dans la même famille doit constituer un record que personne n'enviera.

Julien Ghislain OBEIN est né le 10 janvier 1856 à Recquignies, fils de Médard et de Désirée Timmerman. Il épouse Julie Ernestine CUQUIGNY le 10 septembre 1878 à Marpent.

Le grand-père assassiné:

Acte n°42 état civil de Wormhout

L'an mil huit cent quarante deux, le quatorze mai à trois heures et demie après midi, **François Joseph OBEIN**, brasseur en cette commune, né à Bierne, âgé de soixante trois ans, époux en secondes noces de de Cécile Wyncel, fils de Jean et de Thérèse Verscouter, est décédé en sa maison.

Le père :

Acte n°1 de l'état civil de Marpent

L'an mil huit cent soixante quatorze, le premier janvier à trois heures du soir, **OBEIN Médard Joseph**, âgé de cinquante quatre ans, cantonnier, né à Wormouth le six octobre 1819, fils des feus François Joseph et Isabelle Thérèse Baert, veuf en premières noces de Marie Françoise Thimmerman, est décédé en sa demeure, rue d'en Bas.

Le frère et la mère morte de saisissement :

Acte n°19 état civil de Recquignies

L'an mil sept cent soixante six, le onze juillet à un heure du matin, **OBEIN Achille**, âgé de treize ans et demi, journalier, né à Steenvoorde, fils de OBEIN Médard, quarante six ans, cantonnier du chemin de fer et de Timmerman Désirée, est décédé en sa demeure.

Acte n°20 état civil de Recquignies

L'an mil sept cent soixante six, le onze juillet à onze heures du matin, **Thimmerman Désirée**, âgé de quarante quatre ans, ménagère, né à Esquelbecq, domiciliée en cette commune, époux de OBEIN Médard, quarante six ans, cantonnier du chemin de fer, fille de Staphonce et de Bécu Francisca, est décédée en sa demeure.

La sœur morte en couches :

Acte n°133 état civil de Damprémy

L'an mil huit cent soixante quatorze, le neuf décembre à huit heures du soir, **Octavie Obein**, ménagère, domiciliée à Damprémy, née à Baileul le quinze février mil huit cent cinquante et un, épouse de Henri Etienne, verrier, âgé de trente trois ans, fille de Médard Obein et de Fideline Timmersman.

Acte n°312 état civil de Damprémy

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt neuf novembre à trois heures du soir, est né Hector Etienne, fils de Henri, verrier, âgé de trente trois ans, et d'Octavie Obein.

La sœur morte pendant la guerre : **Laure** est née le 19 août 1879 à Rousies, Elle est décédée le 12 novembre 1918 à Mons (B). Le veuf se remarie avec la sœur de Laure, Eugénie Rosalie Sophie. La mention du décès se trouve dans l'acte de mariage, le 9 juillet 1921 à Onnaing.

Le frère ébouillanté dans une brasserie de Marpent : **Benjamin Jules Edouard OBEIN** est né le 3 janvier 1846 à Bailleul, décédé le

27 novembre 1884 à Marpent.

Les deux frères morts du choléra et le troisième noyé à l'écluse de Jeumont :

- ♦ **Achille**, né le 27/02/1853 à Steenvoorde, décédé le 11/07/1866 à Recquignies.
- ♦ **Henri Benoît Louis**, né le 17/03/1847 à Bailleul, décédé le 02/06/1862 à Recquignies.
- ♦ **Anastase Henry**, né le 14/07/1858 à Recquignies, décédé le 12/06/1897 à Jeumont.

LES LOGICIELS DE GENEALOGIE



Généatique

Généatique 2021

DEUX PUISATIERIS DE FERRIERE ENSEVELIS

Louvroil, le vendredi 20 octobre 1893

LOUVROIL. — Un terrible accident est arrivé vendredi 24 octobre 1893 à Louvroil. Trois puisatiers de Ferrière-la-Grande, **Aumont Georges**, âgé de 16 ans, **Lapostolle Pierre**, 65 ans, et Achille Aumont père, creusaient un puits à Louvroil pour alimenter la briqueterie de M. Flore, maître briquetier ; Hautmont fils et Lapostolle étaient au fond du puits profond de seize mètres environ. A huit mètres de profondeur, ils avaient, sous l'argile, rencontré un sable très sec. Tout à coup, le jeune Hautmont s'aperçut d'un mouvement et lança un cri de détresse : le sable s'effondrait, recouvrant des deux malheureux d'une épaisseur de 10 mètres.

Le père Aumont, resté en haut, voyant qu'il ne pouvait utilement les secourir courut chercher du secours.

Le général gouverneur de Maubeuge, prévenu par le juge de paix, s'est rendu sur les lieux avec deux capitaines du génie. Ils ont décidé de faire ouvrir un second puits à galerie ; des ouvriers ont été requis et, aidés des sapeurs pompiers de la commune, ils se sont mis de suite à l'œuvre,

Depuis samedi les soldats du génie ont travaillé jour et nuit sans interruption au milieu de difficultés constantes. A tout instant des éboulements se produisaient et l'officier qui dirige se voyait obligé de prendre les plus grandes précautions pour sauvegarder la vie de ses hommes.

Samedi 28, le puits de secours était arrivé à la même profondeur que celui où se trouvent les malheureux ensevelis et une galerie a été creusée avec beaucoup de peines. Néanmoins, dans la soirée, les sauveteurs n'étaient pas encore arrivé jusqu'à eux : tout espoir de les retirer vivants est perdu.

Ce n'est que le dimanche 29 octobre que les soldats du génie sont arrivés jusqu'aux cadavres des deux puisatiers ensevelis ; mais quand ils ont voulu dégager les corps, des

éboulements se sont produits qui ont envahi la galerie. Un des soldats a même été enseveli jusqu'à la ceinture. La pluie étant survenue on a dû abandonner les recherches.

Après onze jours de fouilles, les soldats du génie, dont le zèle est digne de tous les éloges, sont enfin parvenus à retirer les cadavres des deux puisatiers Lapostolle et Hautmont. Les corps étaient dans un état de putréfaction fort avancé.

L'enterrement de Lapostolle et d'Hautmont a eu lieu mercredi premier décembre à quatre heures de l'après-midi au milieu d'une foule si considérable que l'église de Ferrière-la Grande n'a pu la contenir. La population tout entière avait voulu assister aux funérailles de ces deux victimes du travail.

Le 5 novembre 1893 a lieu l'inauguration, par le président de la république M. Carnot, du monument pour commémorer la victoire remportée à Wattignies le 16 octobre 1793. Des médailles seront remises par ce dernier au lieutenant Jeune, du 38^e génie, au sergent Picavet, au maître-ouvrier Debrabant et au sapeur Bourgeon, qui ont si vaillamment tenté le sauvetage des malheureux ensevelis à Louvroil.

Etat civil de Ferrière la Grande, acte n°49 (retranscription).

L'an mil huit cent quatre vingt treize, le trente et un octobre à 8 heures du soir, Georges AUMONT, âgé de 16 ans, puisatier, né et domicilié à Ferrière la Grande, fils légitime de Aumont Achille, 45 ans, puisatier, et de Labioit Zulma, est décédé au lieu dit la plaine du Seau, sise en cette commune (de Louvroil).

Acte n°50 : Pierre LAPOSTOLLE, âgé de 65 ans, puisatier, né à Quiévelon, domicilié à Ferrière la Grande, veuf de Picavet Julie, fils de Pierre Lapostolle et de Lefèvre Albertine.

LISTES OFFICIELLES DES SOLDATS MORTS

DANS QUELQUES COMMUNES DE L'AVESNOIS—SEPTEMBRE 1914

Il est parfois difficile de connaître la commune de décès d'un soldat : les lignes bougeaient, le soldat pouvait être blessé et décéder dans une ambulance. Les lieux indiqués dans les documents officiels sont parfois des lieux présumés. Pour construire la base de données en ligne des soldats morts au combat autour de Maubeuge, il avait été tenu compte d'informations telles que l'état civil (notamment pour les décès dans les hôpitaux et ambulances), les journaux (exemple : l'Echo de Maubeuge), les récits (exemple : journal d'un Bourgeois de Maubeuge). Voici une autre source : les courriers des maires.

BOUSSOIS

Lettre reçue le 5 mai 1916. Veuillez trouver ci-dessous la liste des soldats français identifiés sur le champ de bataille de Boussois (Nord - France) qui m'est adressée par le maire de cette commune. Cette liste est donc officielle. Au début des reconnaissances des corps, l'administration municipale a remis toutes les médailles militaires au médecin major français de l'hôpital militaire à Maubeuge.

1. FLORIN Emile Louis, né à Watrellos le 21 mars 1878, 1^e RIT, 9^e Cie, fils de Florin Auguste et de Hespel Hortense, sans autres renseignements : son corps repose au cimetière de Boussois.
2. MAHE Yves, cl 1899 St Brieuc N° 414, artilleur, tranchée de l'Epinette.
3. MATON Jules, Avesnes, N°1702. Cimetière de Boussois. Famille non prévenue.
4. DOYENNETTE [Fernand Oscar], cl 1896 Lille N°2520, sergent, cimetière de Boussois.
5. DUSAUSOY Fernand, sergent cl 1911 Arras N°1328, cimetière de Boussois.
6. BERTRAND Jean Louis, sergent fourrier, 145^e Infanterie Avesnes. La famille a été prévenue, son corps a été réinhumé à
- Sous le Bois le 24 octobre 1914.
7. DUQUENNE Ernest, cl 1911 Béthune N° 4074, cimetière de Boussois.
8. TRYSTRAM Maurice Emile, cl 1912 Lille n° 5212 [1^e RIT].
9. POTIER Marcel, sergent, Valenciennes. Famille prévenue ; son corps a été réinhumé à Haveluy le 22 novembre 1914.
10. DELOOF Désiré, cl 1898 Lille N°2275, cimetière de Boussois.
11. CATTEAU Henri Alexandre, cl 1899 Lille N°4851, domicilié à Roubaix.
12. GRIMIAU Emile, né le 22 mai 1886 à Potelle, cl 1806, domicilié à Maubeuge ; famille prévenue.
13. ROYNETTE Eugène Edmond, télégraphiste, employé des chemins de fer à Bazeilles, canton de Sedan, a été domicilié à Vrignes au Bois en août 1905, médaille coloniale de Madagascar 1899, né le 30-01-1876 à Auvillers les Forges (Ardenne).
14. GODINOT Joseph, sergent 2^e territorial, classe 1894 Lille N°2819 ; n'avait que sa médaille.
15. LEBLOND Fernand, caporal, Tourcoing. Lettre sur lui avec la firme Charbonnages et Forges, Alexandre Leblond, 29 allée de Corsignies à Cambrai, datée du 1^{er} 8^{bre} 14.
16. BOURGEOIS Eugène, rue des longues haies, 169, à Roubaix.
17. GRUSON Albert, cl 1911 Lille N°1706, médaille oxydée.
18. TROLLÉ Albert, cl 1908 Béthune N°3605.
19. LEMAIRE Fernand, cl 1908 Lille N°4074, reconnu par sa famille.
20. BINAUT Henri, sergent, cl 1910 Béthune N°2750. Cimetière de Boussois.
21. LIBBRECHT [Arthur Pierre], né à Tourcoing le 22 août 1877, bd de la République. Reconnu par sa famille.
22. BRUYELLE Henri, cl 1904 Valenciennes N°

599. Sergent major au 145^e Inf.
23. HERMETZ Victor, cl 1913, Béthune N° 3564. N'avait que sa médaille.
24. JOLY André, sergent au 145^e Inf cl 1911 Seine 3^e bureau N°330. Reconnu par sa famille de Fontaine l'Evêque.
25. COGNOT [Jules], 4^e territorial d'Avesnes. Reconnu et reconduit par les soins de sa famille à Jolimetz le 14 9^{bre} 1914.
26. BEAUVILAIN [Alexis], 4^e territorial. D'après inscription sur la croix, se trouvait avec 5 de ses camarades. Sans autres renseignements. Son corps repose au cimetière de Boussois.
27. DELIGNE [Paul Victor], rue du gazomètre à Louvroil. Carte retrouvée dans son sac. 4^e territorial. N°549 sur la croix. Corps au cimetière de Boussois.
28. FAYT Victor. Inscription sur la croix. Conduit par les soins de sa famille à Feignies. 4^e territorial.
29. BAGINET [MAGINET Charles]. Inscription sur la croix, 4^e territorial, non réclamé. Son corps se trouve au cimetière de Fourmies.
30. PETIT Ernest, tué comme les précédents (soit 6 soldats) et dans la même tombe. Inscription sur la croix N°2257, 4^e territorial, non réclamé. Corps au cimetière de Boussois.
31. FANION Emile, cl 1911 N°235, cimetière de Boussois.
32. LESAFFRE Jules, cl 1913 Lille N°1880 143^e ou 145^e Inf.
33. BOCQUET Alfred, domicilié à S^t en Gohelle, sans autre renseignement.
34. BRASSEUR Jules, cl 1910, Béthune, N° 363. N'avait que sa médaille.
35. DUMUR Charles, cl 1911, Béthune, N° 3198, matricule 4621.
36. BLANQUART Anthyme, cl 1908, Béthune N°3110 matricule 3768.
37. DEPREZ Théophile, cl 1912 Arras, N°663 matricule 3171, tous les quatre dans la même tranchée.
38. MARTIN Jérémy, cl 1897 Lille, N°162. Une carte avec adresse rue de l'Union N° 3 à Tourcoing.

39. DELATTRE Martial, Avesnes, N°1696 cl 1893, né le 8 X^{bre} 1873 à Potelle, canton du Quesnoy, résidant à Ramousies.
40. FROIDEVAUX Louis Clément Joseph, soldat à Le Cateau, né à Bapaume le 15 9^{bre} 1873. Son dernier domicile à Amiens, rue Jeanne d'Arc ; les parents domiciliés à Bapaume. Corps au cimetière de Boussois.
41. DUMONT Jules, cl 1907 Lille N°1876. Cimetière de Boussois.
42. HERBINIERE Paul, sergent, cl 1911 Valenciennes N°2132. Son corps fut retrouvé le 12 aout 1915.
43. DELDALLE Louis [1^e RIT cl 1897].
44. DELAHAYE Jean, caporal [1^e RIT cl 1896].
45. ROSE Louis [1^e RIT cl 1897].
46. DUFLOT [1^e RIT cl 1897].
47. BOUVY Jules Léon [1^e RIT Lille cl 1897].
48. HIMPE Julien J^h [1^e RIT Lille cl 1897].
49. 17 corps de soldats du 145^e RI

Les corps des soldats référencés 5, 12, 23, 43, 44, 45, 46, 48 ont été transportés à la Nécropole d'Assevent, d'après l'Echo de Maubeuge.

CERFONTAINE

Le maire de Cerfontaine rédige deux listes de soldats décédés au fort de Cerfontaine.

Selon le maire, les morts de la première liste seront inhumés dans un premier temps dans le village voisin de Recquignies (le supplément de l'Echo de Maubeuge indique que les soldats sont inhumés au cimetière de Cerfontaine), puis dans le carré militaire d'Avesnes sur Helpe, exceptés les soldats référencés 1, 2, 11 et 13.

1^e courrier.

Veuillez trouver la liste des décédés français. Cette liste est officielle, car elle m'est adressée par M^r le maire de Cerfontaine lui-même. Liste des militaires inhumés au cimetière de Recquignies, tués dans les journées du 3, 4, 5, 6 septembre 1914.

1. DECROIX Jules, sergent au 4^e RIT Aves-

nes.

2. AVEZ Georges, brigadier au 1^{er} artillerie de forteresse [1^e RAP] Valenciennes.
3. INCONNU
4. KERDAL Alexandre, soldat au 85^e RIT Vannes.
5. LEMAUFF Pierre Marie, soldat au 85^e RIT Vannes.
6. JAHIER Pierre Marie Jean Mathurin, soldat au 85^e RIT Vannes.
7. COUTELIER Louis, soldat au 1^e RIT.
8. BENIT Ernest Benoit, caporal au 1^e RIT.
9. DOLPHENS Victor, soldat au 1^e RIT.
10. DUBOIS Jules François, soldat au 1^e RIT.
11. GHESTEM Charles Valentin, soldat au 1^e RIT.
12. DELEPLANQUE Jean Baptiste, soldat au 1^e RIT.
13. DESAINE Edouard, soldat au 1^e RIT.
14. INCONNU, 1^e RIT
15. INCONNU, 1^e RIT

Ce dernier a été transporté au cimetière commémoratif d'Assevent. Prochainement, me dit Mr le maire, on va procéder à l'exhumation des soldats tués dans le fort de Cerfontaine et recouverts par les matériaux, et il voudra bien m'en envoyer une copie.

2^e courrier.

La deuxième liste concernent les soldats tués par l'effondrement du fort et inhumés en 1916.

Le 19/09/1916 : *Veuillez lire ci-dessous la liste des noms des soldats français tombés au fort de Cerfontaine (Nord, France) en 1914, que vient de nous faire parvenir la mairie de cette commune. M^r le maire Durant ajoute que, sur la demande de M^r Adriensence, président de l'office de prisonniers de Maubeuge, il lui a remis tous les actes de décès, afin qu'ils parviennent plus tard aux familles intéressées.*

La liste est celle que l'on peu trouver dans le bulletin n°26, soldats ensevelis le 4 septembre 1914, à laquelle il faut ajouter le soldat **PINOIT Alfred**, né le 7 janvier 1879 à Neuville en Ferrain ; soit 38 soldats du 1^e régi-

ment d'infanterie territorial, 4^e compagnie. Ils ont été inhumés au cimetière de Cerfontaine, bien que la Nécropole d'Assevent ait été inaugurée quelques mois auparavant ; quinze d'entre eux seront ré-inhumés plus tard au carré militaire d'Avesnes sur Helpe : BRICE Arthur Edouard, CUVELIER Albert François, DEBORGHER Achile Céleste, DELATTRE Albert Alexandre, DELECOURT Louis, DEMUYNCK Charles, FAUVARQUE Edouard, LOISON Arsène, MOENS Henri, NIVASSE Jean-Baptiste, ROOSEBOOM François Gérard, SLOSSE Germain-Sylvain, VANCHUIN Auguste, VANDENBERGHE Emile, VANMEENEN Alfred.

ASSEVENT

Veuillez trouver ci-joint la liste des soldats français décédés à Assevent. M^r le maire de cette commune, M^r Mousain, ajoute que, sur son territoire, ont été inhumés un lieutenant [du 31^e RIC], un sergent et un caporal, mais on n'a pas trouvé sur eux leur médailles d'identité.

Le 12 mai 1916 :

1. HALLUIN Jean, soldat au 345^e RI, classe 1907, médaille n° 3174.
2. BLONDEAU Paul, soldat au 345^e RI, classe 1905, médaille n° 1054.
3. JACQUIN Pierre, soldat au 345^e RI, classe 1907, médaille n° 1512.
4. BARALLE Jules, soldat au 345^e RI, classe 1905, médaille n° 2578.
5. HURIREZ [HURTREZ] Jean Baptiste, soldat au 345^e RI, classe 1907, médaille n° 1517.
6. FLAUX Jules, soldat au 31^e RIC, classe 1906, médaille n° 991.

Les 6 soldats susnommés sont inhumés au cimetière commémoratif d'Assevent.

7. LAURENT Germain, soldat au 345^e RI, classe 1904, médaille n° 2320.
8. DRAULEZ Henri, soldat au 145^e RI, classe 1909, médaille n° 1151.
9. BERNARD Alphonse, soldat au 145^e RI, classe 1910, médaille n° 6145.

Les 6 soldats susnommés sont inhumés au cimetière communal.

L'Echo de Maubeuge indique que d'autres soldats inconnus ont été exhumés du sol de la commune et transférés au cimetière commémoratif, dont probablement les 3 soldats ci-dessous, dont on a retrouvé sur eux des quarts gravés à leurs noms :

10. HALLEZ Charles, soldat du 145^e RI, classe 1907.
11. MANGEZ Louis François, soldat du 145^e RI, classe 1913.
12. LEMONNIER Albert Victorien Constantin, soldat du 31^e RIC, classe 1906.

MAIRIEUX

Le maire de Mairieux m'adresse la liste complète de tous les soldats français, inhumés sur le territoire de Mairieux, qui ont pu être identifiés jusqu'au 16 mai 1916, date à laquelle il m'écrit.

Cette liste est identique à celle parue dans le bulletin 26, soldats morts dans l'effondrement du fort le 4 septembre 1914.

1. HAPPE Cyrille Désiré Jean Baptiste, 4^e RIT, Avesnes classe 1901
2. BRASSEUR Désiré, 4^e RIT, Avesnes classe 1897
3. PIC François, 4^e RIT, Avesnes classe 1894/603
4. LEFEBVRE Louis Jean Baptiste, 1^e RAP, Lille classe 1894/2275
5. CONTENSAUX Léon, 4^e RIT, Avesnes classe 1898
6. MATHY Emery Auguste, 4^e RIT, Avesnes classe 1890
7. ACQUART Jean-Baptiste, 1^e RAP, Lille classe 1894/2324
8. DURIN Jules, 4^e RIT, Avesnes classe 1896
9. DELVALLEE Florimond, 4^e RIT, Avesnes classe 1897
10. LEMAIRE François Henri, 4^e RIT, Avesnes classe 1894
11. GUILLAIN Adrien, 4^e RIT, Avesnes classe 1897
12. DELEFOSSE Boniface, 1^e RAP, Lille classe

1896/4045

13. RENARD Isaïe, 4^e RIT, Avesnes classe 1898
14. BELOT Germain Jean Baptiste, 4^e RIT, Avesnes classe 1894
15. COURTY Jean-Baptiste, 1^e RAP, Lille classe 1893/1710
16. DORNY Victor Florimond, 1^e RAP, Lille classe 1895/757
17. HAUTIER Alfred, 4^e RIT, Avesnes classe 1897/937
18. LHOST Désiré, 4^e RIT, Avesnes classe 1898/899
19. VOISIN Alphonse, 4^e RIT, Avesnes classe 1893/319
20. RENNE Gustave Louis, 4^e RIT, Avesnes classe 1897/1214
21. CARLOT Constant Jean Baptiste, 84^e RI, Avesnes classe 1898/908
22. GILLOT Charles, 4^e RIT, Avesnes classe 1896
23. VANSTOFLEGATTE Paul Julien, 1^e RAP, Lille classe 1894/2948
24. DELCROIX Léon, 4^e RIT, Avesnes classe 1899
25. DELVART Georges Edouard, 1^e RAP, Béthune classe 1908/2291
26. DECEUNINCK Florent, 1^e RAP, Lille classe 1895/1623
27. DHAEZE Paulin René, 4^e RIT, Avesnes classe 1896
28. GROSFILS Paul Camille, 151^e RAP, Avesnes classe 1901/1949
29. CORRION Gaston Léonce, 3^e génie, Arras classe 1906/113
30. CARPENTIER Emile, 1^e RAP, Lille classe 1895/2262
31. DESMULIER Louis Henri Célestin, 4^e RIT, Avesnes classe 1893
32. PRONIER Désiré Charles, 4^e RIT, Avesnes classe 1896
33. DERUELLE Désiré François, 4^e RIT, Avesnes classe 1898
34. DUMONT Louis Philippe, 3^e génie, Lille classe 1911/239
35. DASCOTTE François, 4^e RIT, Avesnes classe 1894
36. HOUDINET Maurice, 4^e RIT, Avesnes

classe 1897

37. MOITY Jules, 4e RIT, Avesnes classe 1898
38. LERICHE Henri, 4e RIT, Avesnes classe 1894
39. VALLEZ Camille Joseph, 4e RIT, Avesnes classe 1896
40. LEFEVRE Gaston Théodore, 4e RIT, Avesnes classe 1899
41. DECAUX Jean Baptiste, 4e RIT, Cambrai classe 1894/1578
42. HOUART Léon Frédéric, 1e RAP, Lille classe 1895/2978
43. FACON Achille Louis, 1e RAP, Lille classe 1894/5606

Liste des soldats français exhumés et transportés au cimetière commémoratif d'Assevent, qui ont pu être identifiés :

1. RAYNAL Eugène, 4^e RIT, Narbonne classe 1898/1176
2. DELCOUR Jules Joseph, 1^e RAP, Lille classe 1893/3976, décédé au hameau de la Grisoelle, près du fort, le 04/09/1914..
3. DEKYVERE Ernest, 145^e RI, Lille classe 1900/5539, Décédé à la batterie de Héron Fontaine le 05/09/1914.
4. CULOT Emile, 4^e RIT, Avesnes classe 1898/1070, Décédé au lieu dit "la Canougue".
5. HERLIN Adolphe François Joseph, 1^e RAP, Avesnes classe 1888/396, décédé dans un champ de betteraves près du lieu dit "ruisseau Hoyaux" le 02/09/1914..
6. LAUDE Placide, 4^e RIT, Avesnes classe 1901/682, décédé le 02/09/1914.
7. MARTIN Joseph Elie Marie, 3^e RAP, Mayenne classe 1901/755, décédé au lieu dit "le jardinage", à la batterie dite du "champ de maïs" le 03/09/1914..
8. BRUNEBARBE Antoine, 1^e RAP, Valenciennes classe 1893/859, décédé au lieu dit "le jardinage", à la batterie dite du "champ de maïs" le 03/09/1914..
9. NEVET Jean, 85^e RIT, Vannes classe 1897/991, décédé le 03/09/1914.
10. COUEFFARD Pierre Marie, 85^e RIT, Vannes classe 1895/999, Décédé dans la

cour de l'école le 04/06/1914.

11. PELTIER Louis Marie, 85^e RIT, Vannes classe 1899/1992, Décédé dans la cour de l'école le 04/06/1914.

Parmi ces derniers, Laude, Martin, Brunebarbe et Nevet sont inhumés dans le vieux cimetière de Mairieux.

Tels sont, me dit M^r Delplanche, maire de Mairieux, les renseignements les plus complets qu'il puisse me transmettre.

VIEUX RENG

Commune de Vieux Reng. Renseignements recueillis au cours des exhumations des soldats français, tombés lors du siège de maubeuge, sur le territoire de la commune de Vieux Reng.

1. BARATOUR Pierre, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
2. MAUGER Jean Louis Auguste, 31^e RIC, Cherbourg classe 1909
3. LETILLIEZ Pierre, 31^e RIC, Vitré classe 1906
4. GUÉGAN Jean, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
5. VALLEE Fernand, 31^e RIC, Lisieux classe 1899
6. LE CHAUX Claude, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
7. LEVIEUX Léon, 31^e RIC, Caen classe 1906
8. REGNAULT Ernest, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
9. GARILLON Francis, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
10. LE PROVOST François, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
11. MAGE Henri, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
12. PRADES Alphonse, 31^e RIC, Carcassonne classe 1904
13. OLLIVIER Augustin, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
14. ADON/ADE Jules, 31^e RIC, Cherbourg classe
15. VINGEON Léon, 31^e RIC, Caen classe 1906

16. RUEL Aimé, 31^e RIC, Caen classe 1906
17. HENPY Auguste, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
18. MORINS Pierre Marie, 31^e RIC, Saint Briec classe 1906
19. JOUANNY Pierre, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
20. NEVOT Joseph, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
21. GOUYETTE Joseph Guillaume, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
22. LANCIEN Félix, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
23. ROUTIER Joseph, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907
24. DUPONT Lucien, 31^e RIC, Lisieux classe 1905
25. JOUAN François, caporal au 31^e RIC
26. AIX Charles, 31^e RIC, Caen cl 1906/673
27. BIAUSSER Emile, 31^e RIC, Saint Briec classe 1907/1589
28. JACQUES Pierre, Saint Briec cl 1907/541
29. MARIE Charles, Caen classe 1906/218
30. ANDRE Ange, Saint Briec cl 1906/1059
31. MARQUER Joseph Marie, Saint Briec cl 1906/1815
32. ERHEL François, Saint Briec cl 1907/600
33. DANIEL Joseph François Alexandre, Saint Malo classe 1907/1669
34. BUAN Louis, Saint Briec cl 1907/153
35. LE MEUR Jean, Saint Briec cl 1907/848
36. RENAN Jean, Saint Briec cl 1906/293
37. LE MANSEC Guillaume, Saint Briec classe 1907/762
38. GALLAIS Pierre, Saint Malo cl 1907/530
39. MERCIER Victor, Saint Briec classe 1906
40. MORICE Edouard, Caen classe 1906/110
41. CARLO François, Cherbourg classe
42. DOUAULT Pierre, Nantes classe
43. VIVIER Alphonse, Saint Briec cl 1907
44. HERY Jean, Saint Briec classe 1907
45. GILLETTE Gaston, Caen classe 1906/20
46. CORNU Joseph, Caen classe 1906
47. PINEL Pierre, Rennes classe 1905
48. CHATON Jean, Saint Briec cl 1907/1570
49. RAUX Michel, Cherbourg classe 1907
50. LAUBE Julien, Saint Briec classe /2220
51. PRIOUX René Jean Baptiste, Saint Briec classe 1907/2044
52. DUBOIS Dalbre, Grandville cl 1905/152
53. ROUXEL Eugène Marie François, Saint Briec classe 1906/1816
54. DELAUNAY Charles, Rennes classe 1905
55. BON Lucien, 84^e RIT, Avesnes
56. LEGAY Charles, Douanier, Cambrai classe 1902/737
57. GOUDAL Ange Nestor, douanier, Avesnes classe 1898/661
58. WALME Paul, 145^e RI, [Non Trouvé]
59. DUBUQUOY , 145^e RI, [Non Trouvé] classe /1420
60. DECAMPS Paul, 345^e RI [Non Trouvé]
61. MAERTEN Jules Emile Arthur, sergent au 345^e RI, 22^e C^{ie}, Béthune classe 1906/2714
62. DRAPIER Ernest Joseph Alphonse, sergent au 31^e RIC, 19^e C^{ie}, Saint Malo classe 1907/1430
63. INCONNU , sergent au 31^e RIC, 15^e C^{ie}, sous les ordres du lieutenant Axus.

Les corps de ces soldats sont actuellement inhumés au cimetière créé sur le territoire de la commune d'Assevent près Maubeuge.

RECQUIGNIES

Monsieur le maire de Recquignies m'envoie la liste des soldats qui ont été identifiés sur son territoire.

Voici les noms :

1. DELEVALLE Achille, 1^e RIT, Lille classe 1898/1814.
2. DELATTRE Jean Louis, 1^e RIT, Lille classe 1898/48.
3. DHAYNAUT Paul Georges, 1^e RIT, Lille classe 1899/3974.
4. SIMART Adalbert, 1^e RIT, Lille classe 1899/4102.
5. RICHET Louis Joseph, 1^e RIT, Lille classe 1899/884.
6. TILKIN Henri, 1^e RIT, Lille classe 1900/2315.
7. INCONNU (6) , 1^e RIT, Lille.
8. INCONNU (2) , 31^e RIC, Rennes.

MAUBEUGE

J'ai appris qu'à Maubeuge est décédé un prince allemand, son altesse Ernst, prince V Sachs en Meiningem, lieutenant au 16^e régiment de dragons à Lunebourg. Il est décédé à l'hôpital militaire, place du marché aux herbes, des suites de blessures reçues sur le champ de bataille. Les témoins qui ont signé l'acte de décès sont : Charles Teignier, 70 ans, secrétaire de l'état civil de Maubeuge, et Tréfel Adolphe, 38 ans, caporal infirmier.

A Nalinnes, aux environs de Charleroi, il y eut aussi un prince de Saxe qui mourut en combattant pour sa patrie. [note : c'est le père du précédent].

FOURMIES

Cet extrait de lettre nous indique dans quelle conditions étaient soignés les blessés :

21/03/1916 : Je vous donne, Madame, quelques renseignements sur le lieutenant Géry d'Hoop, soigné ici [Chimay] et décédé, soit d'une pneumonie, soit d'une fracture de la cuisse gauche, huit jours après son départ pour Cologne.

Agé de 25 ans, il fut fait prisonnier avant le 5 septembre 1914 et reçut les premiers soins à Fourmies (Nord). Arrivé ici le 5, sa jambe fut plâtrée le 25 au matin, et l'après midi, il partait, m'ayant fait promesse d'écrire à sa femme dont voici l'adresse : 98 rue des guinguettes à Lille (Nord). Le prince de Reuss qui causait souvent avec lui avait promis aussi de l'informer de sa résidence.

Un prisonnier, son camarade, nous fit part de son décès du 3 octobre suivant, à cette adresse : Festunags lazareth Schule Mainzerstrasse Cologne in Rhein.

Au même lazareth se trouvaient le lieutenant Georges Gravelle, 267^e régiment d'infanterie, blessé à la cuisse, plâtré et parti le 22 septembre et le sous lieutenant Albert Delbove, 33^e régiment, même blessure, dont le père était commissaire spécial à la gare de Dunkerque.

Une « gueule cassée »

Besançon : la mâchoire enlevée, ne pouvait ni

parler ni manger. Il lui fallait écrire tout ce qu'il voulait communiquer. On crut qu'il mourrait de fin et on lui administra les sacrements dès son arrivée. Adresse 84 rue de Paris à Sarcelles.

On trouva un moyen de l'alimenter au moyen d'un tube, on lui arracha ce qui restait de dents et quand il partit le 24 septembre, il commençait à articuler assez pour se faire comprendre, et pouvait prendre de la nourriture à l'aide d'une petite cuiller.

Sœur Marie de la Providence, ambulance de Chimay.

CHARLEROI

Ce document me semble intéressant car il donne les causes de décès.

Le 29/08/1915 : Je vous adresse la liste complète des soldats français et anglais, décédés à Charleroi pendant la guerre de 1914 jusqu'à ce jour. Nous n'avons plus, à l'heure actuelle à l'hôpital que quelques soldats allemands et un seul soldat français, Gaston Lechevalier, 36^e inf II^e Cie matr 1007, gravement blessé. En ville, il n'y a plus aucune ambulance privée, sinon l'ambulance allemande, où les blessés allemands sont soignés par un personnel exclusivement allemand.

1. 24/08/1914 coup de feu : Daliphard Auguste, 5e RI, 2e Cie, Argentant 1028,
2. 25/08/1914 suite de blessures : Ramonfaur Pierre Ambroise, cl 1907, Pau 1927
3. 26/08/1914 coup de feu : Drouillay François, Nantes 2317
4. 26/08/1914 coup de feu : Perenthle [Pereuille] Jean, 22 ans, Pau 1628
5. 26/08/1914 coup de feu : Le Ber Yves, capitaine, 119e RI, né à Scaer (Finistère) le 09-04-1872,
6. 25/08/1914 coup de feu : Raas Elie, classe 1913, Pau 1827
7. 27/08/1914 balle au cœur : Verstichelen Fernand, né à Lille le 25-12-1890, 4e zouaves, 16e Cie mat 1699
8. 28/08/1914 fracture du crane : Baillou Léopold, Bordeaux cl 1910 mat 2001

9. 28/08/1914 coup de feu : Trochet Vincent, 39e RI, 1116
10. 29/08/1914 jambe gangrénée : Pauly Ca-
lot Joseph, 12 RI, 1e bat, 8e Cie, Tarbes
4924
11. 29/08/1914 - : Hardy Jules, 5e RI 1e Bat
4e Cie Falaise 5124
12. 30/08/1914 coup de feu : Caubet Ar-
naud, né à Alcaï le 8 mai 1890, 49e RI,
10e Cie mat 8481
13. 30/08/1914 coup de feu : Marguerite Vic-
tor, 5e RI Paris 326
14. 30/08/1914 blessures mâchoire : Thimo-
nier Pierre, 144e RI, Poitiers 1222
15. 31/08/1914 fracture du crane : Lemar-
chand Auguste; 1912, St malo 128
16. 31/08/1914 coup de feu : Dalibard Louis,
Rennes 1745
17. 31/08/1914 coup de feu : Meyou Pierre,
né à Moureux le 16-7-1892, 49e RI 8e
Cie 333
18. 01/09/1914 coup de feu : Sagazan Fer-
nand, 34e RI 1e bat 2e Cie 4806
19. 01/09/1914 hémorragie : Gardrat Raoul,
49e RI, 12e Ci classe 1911 Bordeaux
2469
20. 02/09/1914 tétanos : Tixier Jean Marcel,
né en 1890, 18e RI 3335
21. 04/09/1914 fracture du crane : Laura
Jean, 2e Génie, 3e Cie, 18e bat Bordeaux
283
22. 04/09/1914 fracture mâchoire : Masse
François, 49e RI Bayonne 187
23. 04/09/1914 pneumonie infectieuse : Le
Moigne Jean, 5e RI
24. 05/09/1914 intestin perforé : Le Blay Ra-
phael, 47e RI 10e bat St Malo 925
25. 05/09/1914 fracture compliquée de la
jambe : Aoum Ben Arbi, 1e tirailleurs al-
gériens, 3e Cie, 2567
26. 06/09/1914 fracture du crane : Lasserre
Emile, né en 1891, cl 1912, 18e RI Pau
327
27. 08/09/1914 tétanos : Paul Arthur, né à
Caen le 04-02-1888, 36e RI 5e Cie Caen
mat 228
28. 08/09/1914 tétanos : Vauclain Lucien, 5e
RI 10e Cie 1912 Rouen 776
29. 09/09/1914 tétanos : Aukiet [AUQUIER]
Clément, ne le 9 mai 1884, 110e RI, 11e
Cie
30. 11/09/1914 tétanos : Coronne Auguste,
né à Quéville (Manche) le 04/01/1889,
25e RI 4e Cie 1285
31. 10/09/1914 coup de feu dans la jambe :
Ansib ben Ahmed, 4e Tir Alg 10452
32. 11/09/1914 plaies au dos : Aissa Koudri
cl 1911 1e tir alg 12 Cie Alger 112
33. 11/09/1914 - : Lahillade Romain, 12e RI
Bayonne 222
34. 11/09/1914 coup de feu et péritonite :
Moneglia [Paul Ange] André, 3e zouaves,
1e bat, 1e Cie 127, Domicilié à Philippe-
ville (Algerie),
35. 11/09/1914 coup de feu et péritonite :
Mirandeborde Armand, né à Gotin le 5
juin 1889, 144e RI, 12e Cie Bayonne
1373
36. 11/09/1914 coup de feu et tétanos : Pi-
geon Pierre, 136e RI 11e Cie 3e bat
Granville 348
37. 12/09/1914 fracture du crane : Maram-
bart auguste, 25e RI 2e Cie Caen 741
38. 12/09/1914 fracture de la colonne verté-
brale : Hugon Pierre, 49e RI Bayonne 423
39. 14/09/1914 coup de feu à la jambe :
Gueutier Alexis, 71e RI 10e Cie Rennes
1501
40. 14/09/1914 fracture du crane : Dournel
Léon, né à Steenwerk le 9 mai 1888, 43e
RI 7e Cie Dunkerque cl 1908
41. 15/09/1914 suite de blessures : Malfait
Louis, 1e zouaves 4e Cie Lille 3235
42. 17/09/1914 jambe gangrénée amputé :
Guéneau de Mussu Henri, adjudant au
36e RI 4e Cie Versailles 3340. Est mort
religieusement
43. 18/09/1914 coup de feu : Dubreuil Fer-
nand, né à Coudrey Rabut (14) le 20-07-
1889, 119e RI Lisieux 257,
44. 17/09/1914 perforation du poumon :
Chatout Yahia, né à Blidah en 1887, 1e
ter alg 2e Cie n°1579
45. 18/09/1914 blessures jambes et coté
droit : Lodin Emile, 1e zouaves
46. 19/09/1914 fracture de la colonne verté-

- brale : Bordier Marcel, sergent fourrier, né à Paris le 18-09-91, 25e RI 1e Cie 1592
47. 19/09/1914 fracture jambe : Lalanne Joachin Bernard, 49 RI 1e Cie 4743
48. 25/09/1914 - : Drouillay François, 4e zouaves
49. 27/09/1914 bras amputé : Dendary Jean Baptiste, adjudant chef tir alg 1e bat
50. 19/09/1914 jambe amputée : Avre François, 49e RI
51. 19/09/1914 suite blessures : Mauger Georges 25e RI
52. 20/09/1914 coup de feu : Kettib Mahammed Ben Ali, tir alg
53. 20/09/1914 coup de feu à la jambe : Guilbert Albert, né à Bernay le 17-08-1890, 24e RI 6e Cie Bernay 116
54. 20/09/1914 fracture jambe gauche : Aubert Fernand, né à Paris le 1-4-59, 119e RI, 10e Cie
55. 20/09/1914 fracture du crane : Oriot Marcel, cl 1912, 5e RI 3e B iie Cie Falaise 427
56. 22/09/1914 coup de feu à la tête : Tastet Jean Jules, cl 1907, 49e RI 11e Cie Mont de Marsan 1499
57. 24/09/1914 blessures reins : Calvet Frédéric, né à St André (PO) le 27-3-96, 144e RI
58. 24/09/1914 coup de feu, fracture du bassin : Tartavalle Henri, caporal au 36e RI 5e Cie
59. 24/09/1914 tétanos : Clinkspoor Edouard, cl 1906 Lille 3748
60. 25/09/1914 coup de feu flanc et genou : Barriere Auguste, 119e RI Caen 202
61. 25/09/1914 péritonite : Teillery Adrien, caporal au 18e RI 8e Cie cl 1909 Bayonne 860
62. 27/09/1914 gangrène gazeuse : Coussement Gaston, 43e RI Lille 2221
63. 27/09/1914 gangrène des deux jambes : Delmotte Amédée, 43e RI 6e Cie Valenciennes 128
64. 30/09/1914 coup de feu : Barrere Jean 144e RI, né le 12-8-1890
65. 30/09/1914 fracture colonne vertébrale : Perdriele Eugène 129e RI, né au Havre le 22-9-1892
66. 30/09/1914 éraflure occipitale. Plaie perforante : Lizeau Clément 4e zouaves, né à Marolles le 05-12-1889
67. 30/09/1914 fracture du crane : Lousteau Etienne 18e RI, né le 8-2-1893
68. 01/10/1914 gangrène et péritonite : Rannou Henri, 148e RI, 4e Cie Seine 470
69. 02/10/1914 tétanos : Briffault Ferdinand, cl 1900, 117e RI 4e Cie Le Mans 1381
70. 04/10/1914 coup de feu, plaies infectées : Pinçon Eugène, 5e RI, cl 1908, Lisieux 310
71. 05/10/1914 plaie infectée : Fleury Maurice, né à Harfleur le 12-2-1890, 39e RI 7e Cie
72. 06/10/1914 tétanos : Harran Antoine Ernest, né à Tersy (Landes) le 17-11-88, 18e RI 1e Cie cl 1907 Bayonne 302
73. 06/10/1914 tétanos : Richard Anselme, né à Piau (33) le 28-11-87, 18e RI 12e Cie
74. 06/10/1914 coup de feu : Barbier Anatole, Versailles 509
75. 07/10/1914 coup de feu cuisse, hémorragie : Vieubled Gustave, 74e RI 12 Cie Rouen
76. 07/10/1914 pleurésie traumatique : Ramseyer Henri, né à Fontaine sous Jouy le 1 mai 1889, 74e RI
77. 08/10/1914 plaie infectée, broncho-pneumonie : Hubert Jean, né à St germain en Cogles (Ille et Vilaine) le 31-01+1888, 124e RI 11e Cie
78. 08/10/1914 fracture du crane : Lelievre Joseph, né à St Dizier le 10-1-81, 160e RI 18e Cie
79. 08/10/1914 tétanos : Lincham Machol, né à Harwick (Angleterre), royal comp A N° 7451 PTE Man Fus
80. 08/10/1914 suite blessures : Reaux Georges, 39e RI Iie cie 3737
81. 10/10/1914 Fracture omoplate, lésion colonne vertébrale : de Laverine Joseph, capitaine au 267e RI 17e Cie, né à Lagarde, Corrèze le 19-7-65
82. 14/10/1914 coup de feu, lésions intesti-

- nales : Cordon Emile, né à le Menillard 19-2-92, 25e RI 2e Cie
83. 14/10/1914 blessures bras et côtes : Le-noble Maurice, né au Havre le 27-11-77, 21e RIT 4e Cie Rouen
84. 13/10/1914 blessures : Breton Julien Ernest, 11e RIT, né à Escames (60)
85. 13/10/1914 fracture du bassin : Le Val-lois Georges, né à St Lô le 23-5-85, adju-dant au 36e RI 12e Cie
86. 14/10/1914 plaie perforante de l'abdo-men : Dechaux Georges Emile, né à La Neuville St Pierre le 15-6-76, caporal, 13e Cie 11e RIT
87. 15/10/1914 pleurésie : Rivrain Alfred Au-guste Eugène, né à Bauvon le 30-8-91 5e RI 9e Cie
88. 16/10/1914 coup de feu, éclat d'obus cuisse droite : Lebosse Jules, né à Le Pas (Mayenne) le 17-9-77 26e RIT 6e Cie
89. 17/10/1914 tétanos, perforation intesti-nale : Cuiret Georges, né à Audinville le 19-11-75, 12 RIT 2e Cie
90. 18/10/1914 tétanos, jambe amputée : Dispot Gustave, né à Paris le 26-3-88, 287e RI
91. 19/10/1914 tétanos : Bourgevin César, ne le 25-5-73, 30e RIT 13e Cie
92. 22/10/1914 coup de feu, bras amputé : Leveillard Ernest, né à Pleuasne le 2-3-92, 25e RI 11e Cie
93. 22/10/1914 blessure bras et épaules : Moison Arsène, né à St Dominéne le 7-2-90, 2e RI 11e Cie
94. 22/10/1914 fracture fémur gauche : Se-necal Auguste Désiré, né à St Germain d'elle le 5-2-92, 36e RI 5e Cie
95. 23/10/1914 blessures jambe gauche, hé-morragie : Boillot Marcel, né à Chevanges le 25-11-90, 156e RI 4e Cie
96. 23/10/1914 hémorragie : Cousin Edouard, né à Luzan Dunois le 13-9-91, 115e RI
97. 11/11/1914 plaie infectée : Carre Henri, célibataire, né à Lutz en dunois le 17-4-91, 25e RI 8e Cie
98. 16/11/1914 blessure jambe, infection : Medroub Menouer Ben Kaddour, 1890 à Meddad, 9e tir Alg 3e Cie 1193
99. 20/11/1914 tétanos : Harris W, soldat anglais, DCLI 8792
100. 20/11/1914 plaie infectée : Indaburu Do-minique, né à Iholdy le 5-9-88, 12e RI 6e Cie Bayonne 1709
101. 21/11/1914 plaie jambe infectée : Had-jam Hocine, 1e tir alg 1e Cie 7140
102. 26/11/1914 balle côté gauche : Lefebre Léon, né à Fréduvelle le 18-2-88, 39e RI 4e Cie
103. 27/11/1914 fracture cuisse et phleg-mons : Mericam Louis, né à Pau, 20 ans, 144e RI 12e Cie
104. 28/12/1914 coup de feu, membre infé-rieur gauche : Bodescot Julien Charles, né à Château sous Epte le 25-5-89, 74e RI
105. 11/03/1915 infection générale : Bellocq Jean, né à Bougarber le 21-1-90, 144e RI 2e Cie Pau 110
106. 29/03/1915 tuberculose : Cuin Pierre, né à Villeneuve d'Ormon le 22-8-92, 57e RI, 3e Cie 1e Bat
107. 11/04/1915 septicémie : Chauvin Louis, né à Sottevast le 15-4-88, 25e RI 10e Cie
108. 07/05/1915 pyohémie [septicémie] : Margalle René Alphonse, né à Crouttes (02) le 25-10-84, 59e RI

Sur SGA, le lieu de décès du 1e soldat est Praile (Marne).

Causes principales de décès :

coup de feu (58), fracture(s)(19), gangrène (7), tétanos (15), divers (9).

**Les copies mêmes
partielles sont interdites**

Sauf autorisation de l'auteur

Responsable de la publication : Alain Delfosse